

Conseil Général 13 – Archives Départementales des Bouches-du-Rhône – Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme\_Phonothèque – association Paroles Vives

# Collecter la mémoire orale arménienne dans les Bouches-du-Rhône

**Annexe méthodologique au corpus de 150 heures d'entretiens inédits avec les descendants d'Arméniens à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône**



PATRIMOINE NUMÉRIQUE



Corpus réalisé en 2006 et 2007, déposé auprès des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône et de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme.



<b><u>1</u></b>	<b><u>INTRODUCTION</u></b> .....	<b>5</b>
1.1	HISTORIQUE DU PROJET .....	5
1.2	PARTENAIRES INSTITUTIONNELS .....	6
<b><u>2</u></b>	<b><u>PHASE PREPARATOIRE</u></b> .....	<b>7</b>
2.1	FINALITES, ORIGINALITE ET LIMITES DU COLLECTAGE .....	7
2.2	PROBLEMATIQUE ET CONTEXTUALISATION DE L'ETUDE.....	8
	PROBLEMATIQUE .....	8
	HYPOTHESES.....	9
	REPRESENTATIVITE DES INFORMATEURS .....	10
2.3	CONSTRUCTION D'UNE GRILLE D'ENQUETE .....	11
	EXTRAIT DE LA GRILLE D'ENQUETE .....	13
2.4	TRAVAILLER EN EQUIPE ET PARTAGER LE TERRAIN.....	17
<b><u>3</u></b>	<b><u>ORGANISATION DU TERRAIN ET CHOIX METHODOLOGIQUES</u></b> .....	<b>18</b>
3.1	QUELS INFORMATEURS ?.....	18
3.2	CONSTITUTION DU RESEAU D'INFORMATEUR ET PRISE DE CONTACT .....	20
	LES RESEAUX INSTITUTIONNELS .....	20
	LES RESEAUX RELATIONNELS INFORMELS .....	21
	LA DISTRIBUTION DE PROSPECTUS .....	21
	L'IMMERSION SOCIALE .....	22
	L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE.....	22
3.3	LE MATERIEL DE TERRAIN .....	22
3.4	PREPARATION ET ORGANISATION DES ENTRETIENS.....	23
	L'ENREGISTREMENT DANS UN LIEU PUBLIC .....	24
	L'ENREGISTREMENT AU DOMICILE.....	24
	L'ENREGISTREMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL.....	26
<b><u>4</u></b>	<b><u>L'ENTRETIEN</u></b> .....	<b>27</b>
4.1	L'ENTRETIEN SEMI DIRECTIF .....	27
4.2	L'ENTRETIEN ENTRE FIL D'ARIANE ET GARDE-FOU .....	28
	DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN.....	28
4.3	LA QUALITE SONORE.....	29
4.4	ÉVOLUTION DE LA GRILLE D'ENQUETE ET CREATION DES CARNETS DE TERRAIN.....	30
<b><u>5</u></b>	<b><u>TRAITEMENT DOCUMENTAIRE</u></b> .....	<b>31</b>
5.1	L'ECOUTE ET LE NETTOYAGE .....	31
5.2	L'INDEXATION ET LA DESCRIPTION .....	31
5.3	UN CONTENU PRESERVE .....	32
	<b><u>BIBLIOGRAPHIE</u></b> .....	<b>35</b>
	<b><u>ANNEXES</u></b> .....	<b>36</b>

Ce corpus a été créé au cours de deux campagnes de collectage menées sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône, de septembre à décembre 2006 et de juillet à octobre 2007 par l'association Paroles Vives<sup>1</sup> sous la direction d'un comité de pilotage. Les membres de ce comité sont : François Gasnault, directeur des Archives Départementales 13<sup>2</sup>, Véronique Ginouvès, responsable de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme<sup>3</sup>, Dominique Serena-Allier, conservatrice du Museon Arlaten<sup>4</sup> et Françoise David son adjointe, Emile Témime, historien (EHESS), Marie-Françoise Attard-Maraninchi, historienne (MMSH), Martine Hovanessian, anthropologue (CNRS) et Corinne Cassé, directrice de l'association.

Huit professionnels, ethnologues et documentalistes ont collecté et indexé cette collection : Kristel Amellal, Corinne Cassé, Anne-Sylvie Gaucher, Katrin Langewiesche, Johanna Lees, Florie Martel, Laetitia Nicolas et Ljuba Scudieri.

Cette annexe méthodologique décrit les conditions de réalisation de ce collectage et de son indexation, la constitution des outils employés et propose une réflexion plus importante sur la constitution de fonds d'archives sonores.

Compte tenu de la riche bibliographie déjà existante sur la méthodologie d'enquêtes et de collectage de matériaux en sciences humaines et sociales, nous avons le désir de présenter ici simplement et de façon concrète nos outils et nos réflexions.

Nous remercions ici l'ensemble de nos partenaires, nos informateurs et leur famille ainsi que l'ensemble des personnes qui ont fait bon accueil à ce projet et l'ont accompagné de leurs conseils et de leur soutien tout au long de sa réalisation.

---

<sup>1</sup> <http://parolesvives.over-blog.com/>

<sup>2</sup> <http://www.archives13.fr/archives13/CG13/>

<sup>3</sup> <http://phonothèque.mmsh.univ-aix.fr/>

<sup>4</sup> <http://www.museonarlaten.fr/museon/CG13/>

# 1 Introduction

## 1.1 Historique du projet

L'association Paroles Vives, créée à Marseille en mars 2005, regroupe des chercheurs et des professionnels des sciences humaines et sociales sensibilisés à la recherche appliquée et impliquée.

À la fin de l'année 2005, suite aux animations et événements culturels encadrant la commémoration des 90 ans du génocide perpétré contre les Arméniens dans l'empire ottoman en 1915, l'association pris contact avec le Conseil de Coordination des organisations Arméniennes de France à Marseille (CCAF). Il était question d'échanger sur nos travaux respectifs et d'imaginer une éventuelle collaboration.

Après plusieurs étapes d'élaboration, notre projet prit forme et nous trouvions nos partenaires définitifs : le Conseil Général et les Archives Départementales des Bouches-du-Rhône et la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. Nous nous proposons, par le biais d'une approche ethnographique de constituer, pendant l'année culturelle de l'Arménie, un objet unique en son genre sur Marseille et les Bouches-du-Rhône : une collection de 150 heures d'archives sonores constituées exclusivement d'entretiens qualitatifs, de récits de vie des Arméniens et de leurs descendants.

Si la méthodologie de l'enquête qualitative est classique dans une recherche en sciences sociales, l'originalité de notre démarche consiste en la mise à disposition du public de l'ensemble de ces archives notamment grâce à :

- la signature d'un contrat de cession de droits avec chaque personne rencontrée (que nous appelons informateur ou témoin),
- l'enregistrement de l'entretien sur support numérique et pérenne,
- le traitement documentaire de chacune des enquêtes.

Cette originalité repose également dans une caractéristique qui représenta parfois une difficulté : l'amplitude du champ thématique d'investigation. Celui-ci voulant répondre aux

intérêts d'un large public d'historiens, d'ethnologues ou de professionnels du domaine culturel et associatif en traitant de l'histoire familiale, des notions d'identité, de diaspora, d'attachement symbolique, de représentations culturelles, de territoires et de transmission.

## **1.2 Partenaires institutionnels**

Ce projet a reçu le soutien du Conseil Général 13, de l'ACSE Paca (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances), du Ministère de la Culture dans le cadre du programme national de numérisation de la Mission de la Recherche et de la Technologie et le label de l'année culturelle de l'Arménie « Arménie mon amie ».

La collection a été déposée auprès des deux structures partenaires (AD 13 et MMSH) sur supports numériques ainsi que la base de données correspondant à son traitement documentaire. Ces supports facilitent l'accessibilité de la collection notamment par les sites portails de nos partenaires.

Les informations correspondantes sont disponibles sur les sites suivant :

<http://www.archives13.fr/archives13/CG13/>,

<http://phonotheque.mms.h.univ-aix.fr/>,

<http://www.numerique.culture.fr/>

## 2 Phase préparatoire

### 2.1 Finalités, originalité et limites du collectage

Notre collectage a été délimité dans le temps de l'année de l'Arménie et dans l'espace du département des Bouches-du-Rhône. Plus précisément, le collectage a été réalisé à Marseille, La Ciotat, Aix-en-Provence et le pays d'Aix, Martigues et la région de l'étang de Berre, Arles et la Camargue ainsi que les Salins-de-Giraud.

Nous avons cherché à définir les points fondamentaux de l'étude : que collecter, pour qui et comment ?

Nous avons décidé de centrer notre problématique sur les descendants des Arméniens, avec comme objectif principal de chercher à comprendre et à faire comprendre l'héritage de la culture arménienne et ses particularités revendiquées. En cela, notre travail correspondait à de l'ethnologie classique.

Cependant, la réalisation finale trouve son originalité dans les moyens et les finalités des enquêtes. En effet, lors d'une enquête ethnographique classique, le chercheur est présent plus longtemps sur son terrain et utilise des outils de collecte de données diversifiés : entretiens formels et informels, observation participante, collecte d'objets... Dans notre projet les éléments de connaissance ont été collectés à l'aide d'un seul outil, le collectage oral, dans un temps limité, celui de l'entretien, unique, de surcroît, avec chaque informateur.

D'autre part, les matériaux collectés par l'ethnologue représentent habituellement une base de données brute à partir de laquelle le chercheur produit sa propre analyse. Ces données ne sont bien souvent pas accessibles au public et l'étude qui en résulte n'est diffusée qu'à la sphère scientifique et professionnelle de l'ethnologue.

Sur ce point notre corpus présente une caractéristique divergente : le matériau brut (les entretiens) sont accessibles tels quels par le grand public et mis à la disposition de toute personne intéressée, pour réaliser sa propre analyse.

Il s'agissait donc pour nous de produire de la matière (sans analyse anthropologique ultérieure), transmise sur un support accessible et pérenne à destination d'autres travaux, d'autres analyses, d'autres fins que nous ne connaissions pas. Cet aspect est inédit pour un chercheur et nous a demandé une certaine adaptation de notre travail et de la conception de

nos missions. Quelle était la valeur d'un entretien provoqué, formel, unique, isolé de son environnement spatial et temporel et des analyses des autres objets porteurs de sens ?

Pour répondre à nos attentes les entretiens collectés devaient être suffisamment riches en informations et ne pouvaient être dissociés du corpus global.

Nous avons défini deux statuts d'auteurs : celui d'ethnologue-collecteur et celui d'informateur déposant volontaire.

Dans un souci de transparence et d'éthique, nous avons souhaité officialiser le dépôt du témoignage. Pour ce faire, nous avons rédigé en partenariat (AD13, PV, MMSH, AFAS) des contrats de cession de droits (voir en annexe) co-signés par les enquêtés et les enquêteurs. Les témoins et les enquêteurs cédant l'intégralité de leurs droits à l'association Paroles Vives, celle-ci cédant ses droits aux archives départementales au moment du dépôt.

Ces contrats étant présentés avant l'entretien, l'informateur pouvait les lire et nous pouvions lui expliquer ses aspects juridiques. Puis l'entretien se déroulait et le contrat était signé uniquement à son terme. En effet la personne, ne connaissant pas la teneur de ses propos ne pouvait autoriser leur diffusion qu'une fois l'entretien terminé. Les contrats proposaient aux personnes qui le désiraient la protection de leur anonymat. Sur les 108 entretiens réalisés avec 126 témoins nous n'avons enregistré qu'un seul refus de signature et une seule restriction à la diffusion.

## **2.2 Problématique et contextualisation de l'étude**

### **Problématique**

Au commencement de notre projet nous voulions apporter des informations sur l'installation territoriale des Arméniens depuis les années 1920. Très vite cette problématique ne s'est pas avérée pertinente pour les plus jeunes générations ; les notions d'attachement à la culture arménienne, ses représentations et sa transmission sont apparues comme prépondérantes.

Nous avons donc resserré la problématique à des thèmes plus proches d'une réalité sociologique contemporaine et son inscription historique par l'interrogation des mémoires familiales.

Ces enquêtes tentent de décrire la construction d'une identité culturelle individuelle et la revendication d'un attachement diasporique, forgés par une mémoire et des choix personnels, à partir de deux questions centrales :

- Comment s'est forgée l'identité revendiquée des descendants d'Arméniens, issue d'une histoire collective d'exil et de la culture française ?
- Comment celle-ci se manifeste t'elle et se transmet-elle ?

## **Hypothèses**

Un ensemble d'hypothèses sert de base à notre approche et de trame à notre grille d'enquête :

- une population en errance cherche à se regrouper en réseau pour survivre, avoir un logement, un travail et conserver son identité. Afin de tester cette hypothèse, les personnes sont interrogées sur les regroupements et la solidarité familiale, l'appel au réseau pour trouver du travail ou encore la constitution d'écoles arméniennes et les mariages entre individus d'une même région.
- L'épicentre de construction d'une diaspora est d'ordre spirituel et religieux. Pour interroger cette hypothèse nous abordons l'histoire des églises et la vie des paroisses.
- Une identité culturelle doit négocier son espace avec les autres pour se préserver et se transmettre en évitant le conflit ouvert. Ce thème est abordé lors de la narration de l'installation en France et la cohabitation avec les autres cultures et diaspora en présence.
- L'attachement à l'identité culturelle connaît une évolution au moment du passage à l'âge adulte et un certain regain avec l'âge mûr. Ce point est traité par une question relative à l'histoire de la relation de la personne avec son arménité tout au long de sa vie et suivant les étapes familiales et professionnelles.

Par nos questions et notre écoute, nous amenons les personnes à s'exprimer afin de confirmer ou infirmer ces hypothèses et de dégager de nouvelles pistes de recherche.

## **Représentativité des informateurs**

Dans la perspective d'obtenir un échantillon assez représentatif des descendants d'Arméniens, nous avons contacté des personnes d'âge, de sexe, de milieu social et de lieux de résidence différents.

Nombre d'interviewés :

126 : 47 femmes, 79 hommes.

Représentation par tranches d'âge (pour 95 des informateurs qui nous ont communiqué leur année de naissance):

Nés avant 1940 : 26

Nés entre 1950 et 1960 : 46

Nés après 1960 : 23

Représentation par profession (pour 55 des informateurs qui nous ont communiqué leur profession) :

Professions intermédiaires : 25

Cadres : 14

Ouvriers, artisans : 13

Religieux : 3

Communes représentées et nombre d'entretiens réalisés:

Marseille : 44

Aix-en-Provence et sa région : 18

Martigues et l'étang de Berre :	16
Arles :	12
Carry le Rouet :	4
La Ciotat :	5
Barbentane :	3
Salins de Giraud :	2
Les Alpilles :	1
Rognonas :	1
Ensuès la Redonne :	1
Saintes Maries de la Mer :	1

Afin de constituer une bibliographie thématique, nous avons entrepris des recherches documentaires portant sur la culture arménienne et sur le contexte ethno historique de la diaspora dans le département. Marseille compte aujourd'hui près de 80 000 descendants d'Arméniens, le tissu associatif marseillais autour de la culture et de l'histoire arméniennes est un des plus denses et des plus anciens.

Le génocide arménien par l'empire ottoman a été reconnu par la France en 2001 (loi déclarative n° 2001-70 du 29 janvier 2001 déclarée au JO du 30 janvier 2001 p. 1590), un complément de loi prévoyant la condamnation de la contestation du génocide a été voté à l'assemblée nationale le 12 octobre 2006. Le Sénat français ne s'est pas encore prononcé à cette date sur cet article.

## **2.3 Construction d'une grille d'enquête**

Une grille d'enquête correspondant à la problématique et aux hypothèses énoncées a été élaborée en partenariat avec les membres du comité de pilotage et les enquêteurs de Paroles Vives. Cette grille a servi de base à chacun des enquêteurs pour remplir une double fonction : garantir une certaine cohésion d'ensemble au corpus produit par différents enquêtrices et permettre aux auditeurs des entretiens de retrouver les mêmes thématiques d'un entretien à l'autre. De plus, cette ligne conductrice permettait de sélectionner et croiser, a posteriori, des paroles d'informateurs sur un même sujet dans le cadre d'une exposition par exemple.

La construction d'une telle grille théorique est nécessaire en prélude à tout terrain ethnographique. Par la suite, elle s'adapte aux réalités du terrain. Dans le cas de ce collectage

elle a d'avantage été conçue comme un fil d'Ariane, nous permettant d'aborder toutes les thématiques tout en restant ouvert au discours de l'interlocuteur et en nous adaptant au fil de sa pensée.

Cette grille d'enquête s'organise autour de trois thématiques :

- L'histoire de l'errance familiale jusqu'à l'arrivée à Marseille, l'installation de la famille et les modalités de transmission de la mémoire familiale,
- Les souvenirs d'enfance de l'informateur, son passage à l'âge adulte jusqu'à la formation de son propre foyer et la place de l'identité arménienne au fil du temps dans sa vie quotidienne,
- Les questions plus abstraites de transmission ou de non transmission pour les générations futures, les représentations de son propre parcours.

Afin de respecter le cours de la pensée des personnes, nous avons choisi d'aborder l'histoire familiale de manière chronologique. Cette chronologie est abordée avec souplesse en fonction des préoccupations et de la qualité des souvenirs. En effet, nous nous adaptons aux discours spontanés et aux thématiques choisies d'emblées par les personnes pour aborder l'entretien, respectant ainsi leur statut de déposant volontaire. Pour certaines d'entre elles la question de la mémoire familiale est cruciale et a beaucoup de valeur, pour d'autres, elle est plus diffuse et moins pertinente dans le processus d'attachement diasporique par exemple.

Cette adaptation est de première importance ici, car, dans le cas d'entretien formel où la parole est provoquée, comme c'est le cas ici, il est primordial de ne pas enfermer les témoins interviewés dans un schéma de pensée donné. La fragilité des souvenirs et la qualité intimiste des questions abordées demandent une grande discrétion dans la conduite de l'entretien. Tout l'exercice consiste dans le suivi éloigné de la grille d'enquête et son retour régulier tout en respectant les digressions de l'informateur. L'image trop présente d'un questionnaire, un enquêteur trop directif, peuvent avoir pour effet d'induire les réponses ou bloquer l'émergence des souvenirs et de la réflexion propre des personnes interviewées. Au-delà de l'inconfort que cela peut représenter pour elles, c'est la qualité même de l'archive produite qui est en question. Cette caractéristique est particulièrement véridique pour les thématiques que

nous avons abordées. Toutefois d'autres travaux d'ethnologues et d'historiens<sup>5</sup> prouvent au contraire que l'usage de grille de questions remplit une fonction d'encadrant pour la personne et pour l'évocation de ses mémoires même douloureuses.

## **Extrait de la grille d'enquête**

Pour traiter du sujet de la transmission d'identité culturelle, nous abordons les thèmes suivants :

- pratiques culturelles et cultuelles,
- événements de la vie quotidienne, familiale, associative, religieuse,
- relations hommes/femmes et intergénérationnelles,
- savoirs faire culinaires, organisation domestique,
- pratique et connaissance de la langue arménienne et pratiques artistiques comme le chant et la danse traditionnels.

Dans les extraits suivants les questions posées systématiquement par chaque enquêtrice au cours des entretiens sont notées en italique. Bien sûr, chaque entretien a été enrichi de questions particulières propre à la relation singulière établie avec l'informateur et son intérêt pour l'enquête.

### **Histoire familiale**

- Arbre généalogique (cette question est posée pour situer la trajectoire des aïeux de l'informateur, cerner ses connaissances sur la question et la source de celles-ci : transmission orale, écrite ou par des recherches personnelles).

- Arrivée en France :

Par quels moyens ? (transport par bateau, interventions de pays étrangers USA, France etc...)

Quels hébergements immédiats ? (hôtels, campements, logements de compatriotes etc...)

Quelles conditions de vie ? (location, achat)

Quels moyens de subsistance ? (accès et type de travail de chacun, économie familiale),

Quel accueil de la part des Français et des autres communautés ?

- Liens avec l'arménité :

---

<sup>5</sup> MATHIAS, Grégor. *Enquête orale auprès des engagés et auxiliaires militaires français-musulmans de la Guerre d'Algérie (1954-1962)*. 209 p. Diplôme d'études approfondies : Université de Provence : Département d'histoire : juin 1999 ; sous la dir. de Jean-Louis Triaud. Entretiens et questionnaire accessible auprès de la phonothèque de la MMSH.

Rites de passage (mariages, naissance, décès, fêtes et regroupements de la communauté)  
Pratiques religieuses (fréquentation de l'église ou du temple)  
Fréquentation de la diaspora (groupe de femmes, associations d'habitants même région de Turquie, solidarité de groupe)

- Activités socio-culturelles :

Scolarisation des enfants (dans une école arménienne ou non ?)

Pratique d'une activité sportive ou autre (notamment le football)

Alphabétisation des adultes ou acquisition du français, langue pratiquée à la maison et pour quelles conversations

- Evolution des conditions de vie (travail, hébergement, papiers d'identité)

- Composition des familles (endogamie, exogamie, cohabitation de plusieurs générations)

Que savez-vous de la vie de vos parents et grands-parents et de leur arrivée dans les années 20 (village d'origine, voyage, arrivée, conditions de vie, source de revenus, constitution du foyer des parents, liens de solidarité) ?

*Comment avez-vous appris ces informations (description) ?*

*Quels étaient les différents liens entre les membres de votre famille lorsque vous étiez enfant ?*

*À quelles occasions la famille se réunissait-elle ?*

*À quelles occasions rencontriez-vous d'autres Arméniens ?*

*Y a-t-il eu des mariages mixtes dans votre famille ? Comment cela s'est-il passé ?*

*Quel culte a été choisi (catholique, apostolique, protestant) ? Et pour les autres événements : baptême, enterrement etc. ?*

*Vous souvenez-vous de l'appel de Staline en 1947 pour une installation en Arménie (description si exemples familiaux) ?*

## **Histoire personnelle de l'informateur**

- Enfance :

Souvenirs d'école

Liens marquants avec autres membres de la famille

Liens avec les autres enfants dans et hors la communauté

Liens avec le quartier éventuellement la ville

Sentiment d'appartenance à une communauté

- Passage à l'âge adulte :

Apprentissage du métier

Ressources économiques propres

Construction de son propre foyer (mariage, installation, naissance enfants, séparation foyer parents)

Fréquentation de la diaspora et réseau (liens familiaux, parrains de mariages et de baptême etc.)

- Connaissance, intérêts et attachements pour des éléments de la culture arménienne :  
Usages des prénoms et surnoms Arméniens, de la langue parlée et écrite

Pratiques culinaires

Religion

Rôle de chacun dans la conservation et la transmission de ces éléments (y compris les membres non Arméniens de la famille)

- Connaissance, intérêts et liens (ou attachements) pour des éléments d'autres cultures :  
Autres rituels (catholiques par exemple)

Autres pratiques (liens familiaux, cuisine etc.)

Si l'informateur fait une distinction comment se fait-elle ?

- Connaissances sur l'Arménie actuelle (politique, économique, société)

Voyages

Liens avec population

Représentations du pays

Eventuels voyages ou intention de voyages

- Actualité de l'informateur et arménité :

Sentiment d'appartenance ou distanciation

Pourquoi faire la démarche de dépôt, quelle importance pour l'informateur?

Quels désirs de transmission pour générations futures et auditeurs de la collection d'archives sonores?

*Enfant vous sentiez-vous rattaché à une communauté différente ou vous le faisait-on sentir ? Comment cela se manifestait-il ?*

*Vos parents tenaient-ils à ce que vous appreniez l'arménien ou l'histoire de la diaspora ?*

*Vous sentez-vous appartenir à la communauté arménienne, rattaché à la culture arménienne ?*

*Comment ? Pouvez-vous donner des exemples (descriptions le cas échéant de pratiques : religion arménienne, cuisine, chant, danse, surnom, etc) ?*

*Décrire les occasions particulières où l'identité s'exprime.*

*Fréquentez-vous des gens de la diaspora ? À quelles occasions ?*

*Faites-vous une différence entre ce que vous vivez au sein de votre famille et d'autres familles non arméniennes ?*

*Que connaissez vous de l'Arménie contemporaine ? Quels peuvent être les liens entre la diaspora et l'Arménie ?*

*Feriez-vous un voyage en Arménie aujourd'hui ?*

*Que représente ce pays aujourd'hui pour vous ?*

*Pourquoi faire un dépôt de témoignage comme aujourd'hui ? Que voudriez-vous que les*

*auditeurs de cette collection apprennent ?*

*Avez-vous parlé à vos enfants des origines de votre famille ? A quelle(s) occasion(s) ?*

*Est-ce important de transmettre des éléments de la culture arménienne à vos enfants ?  
Qu'aimeriez-vous leur transmettre ?*

### **Histoire des églises arméniennes à Marseille**

- Construction de la cathédrale/église/maison de prière :

Date de construction

Par qui, quels artisans

Financement des travaux, achat du terrain, architecte

Qui a pris les décisions architecturales et de décoration intérieure

D'où venaient les premiers mobiliers liturgiques

Y a-t-il des documents écrits sur l'histoire de l'église, des photos des travaux...

Y a-t-il des objets liturgiques, des images qui ont été amené par les rescapés et qui sont toujours dans l'église?

- Organisation de la paroisse:

Qui était membre du conseil de la paroisse?

Combien de femmes/hommes?

Quels rapports ont les différentes paroisses avec la cathédrale?

Quelles associations sont liées à l'église/la paroisse?

Quel est le rôle de la paroisse dans l'accueil des immigrés ?

- Architecture: différences architecturales entre les églises en Arménie et en France ou ailleurs en diaspora

- Rituels et pratiques:

Différences entre un culte en Arménie et en France /ailleurs en diaspora

Différences entre mariage/baptême/enterrement en Arménie et en France /ailleurs en diaspora

Différences entre les chants rituels/musique populaire en Arménie et en France /ailleurs en diaspora

Y a-t-il des rituels/fêtes que l'on pratique en Arménie mais pas en France et inversement, influences catholique ou protestante sur le culte apostolique en France ?

- Rapports avec les autres religions à Marseille et les autres Eglises arméniennes (Radio Dialogue, Marseille Espérance)

- Rapports avec l'Eglise en Arménie

## 2.4 Travailler en équipe et partager le terrain

Les enquêtrices chargées du collectage se sont réparties l'ensemble des Bouches-du-Rhône et des quartiers de Marseille. Ce partage du terrain entre plusieurs enquêteurs représente une originalité par rapport aux enquêtes ethnologiques classiques sur deux points essentiels :

- Il était convenu que les coordonnées des informateurs volontaires devaient pouvoir être communiquées à tous les enquêteurs selon leur zone de travail. Ce partage du terrain et de nos méthodes de constitution de réseau d'informateurs impliquait une conception non exclusive de la rencontre enquêteur-enquêté. Cette relation est en contradiction avec les méthodes classiques où le rapport entre l'ethnologue et les personnes rencontrées est privilégié et indissociable des liens qui se nouent sur un plus ou moins long terme.

- Afin de garder une cohésion d'ensemble dans notre travail et d'échanger sur nos méthodes et avancées de terrain nous avons utilisé une plate-forme de mise à disposition en ligne de nos documents<sup>6</sup>. Cet outil nous a permis de rédiger à plusieurs mains nos documents de travail et de les commenter : grille d'enquête, listing des informateurs, carnets de terrain, orientations méthodologiques et techniques, listing des enquêtes réalisées et cote des matériaux créés. D'autre part, les enquêtrices se retrouvaient régulièrement lors de réunions de suivi de terrain.

---

<sup>6</sup> Google documents et tableurs <http://www.google.com/google-d-s/intl/fr/tour1.html>

# 3 Organisation du terrain et choix méthodologiques

## 3.1 Quels informateurs ?

À chaque commencement de terrain, quel qu'il soit, nous sommes confrontés au mythe du « bon informateur », une personnalité incontournable désigné par tous comme « LA personne qu'il faut absolument rencontrer » et qui détiendrait à elle seule non seulement les souvenirs les plus véridiques, les plus précieux et surtout une grande capacité d'analyse sur le phénomène étudié. Ces compétences lui seraient attribuées selon des critères variables : parce que cette personne est âgée, parce qu'elle parle facilement ou avec des mots savants, parce qu'elle a beaucoup voyagé ou, au contraire, parce qu'elle n'a jamais quitté la région et que son savoir s'en trouve préservé. Elle est en tout cas reconnue comme plus légitime en tant qu'informateur. Un petit groupe d'informateurs privilégiés se dégage ainsi selon les représentations du savoir et de la problématique par l'ensemble de leurs concitoyens.

Nous rencontrons volontiers ces personnes qui, par ailleurs, détiennent effectivement une certaine somme de connaissances. Toutefois, les propos recueillis doivent être considérés avec précaution pour diverses raisons :

- la personne connaît et assume le statut de référent culturel que ses concitoyens lui attribuent. Elle produit un discours à la hauteur de sa « mission », des représentations collectives et des attentes supposées du chercheur. L'ensemble peut être composé de choses entendues et valorisées, réappropriées, reformulées en un discours formaté et convenu.
- L'informateur sélectionne, en fonction d'une hiérarchie qui lui est propre, un ensemble d'informations en écartant volontairement ce qui lui semble secondaire ou inintéressant. Parfois des détails, pourtant d'une grande valeur ethnographique, peuvent être écartés.
- La personne désire se mettre en scène et occupe tout l'espace social, reléguant au rang de simples auditeurs les personnes en présence (voisins, famille, chercheur). Face à une prestation rodée, les autres participants s'excluent du processus de production de savoir.

Pour toutes ces raisons les éléments recueillis auprès des « informateurs vedettes » sont souvent moins intéressants que ceux recueillis auprès des anonymes et demandent, dans tous les cas, davantage de temps d'analyse et de vérification au chercheur.

Nous considérons toute personne concernée de près ou de loin par notre problématique comme partie prenante et témoin légitime. Les variations observées d'une personne à l'autre sur la précision et la quantité des informations fournies forment, en se croisant, un compte-rendu riche d'une même réalité.

Nous ne portons aucun jugement qualitatif a priori sur les témoignages des personnes. Les matériaux recueillis se vérifient par recoupement et comparaison au sein de la collection. En ce sens la valeur de chaque entretien est vraiment pertinente au sein du corpus.

Nous considérons la personne interviewée comme source légitime d'informations quel que soit son statut, la personne dans son cercle familial et à l'extérieur, dans la diaspora et en dehors. Les informations que nous souhaitons recueillir sont de deux ordres : objectives, perceptibles et verbalisables par la personne mais aussi difficilement formulables, inconscientes, relevant plus souvent du vécu, du quotidien, du domaine de l'ordinaire. Ce à quoi les personnes n'ont jamais réfléchi auparavant.

Nos informateurs ont été choisis selon trois critères :

- Ils doivent être d'origine arménienne (les époux de descendants d'Arméniens sont également retenus lorsqu'ils participent consciemment ou non à l'entretien et la transmission de données culturelles),
- être volontaire pour faire un dépôt de témoignage,
- les personnes et leur famille doivent avoir un lien particulier avec les Bouches-du-Rhône depuis l'arrivée des aïeux dans les années 1920 (comme y avoir résidé et travaillé plusieurs années par exemple).

Nous avons aussi interviewé des personnes arrivées plus récemment en France (dans les années 1990), ce qui offre la possibilité de comparer, notamment les représentations du pays d'origine (territoire idéalisé ou vécu) ou encore le rapport à la religion et les rites traditionnels. Dans cette même perspective comparatiste, nous avons veillé à rencontrer des témoins d'origine territoriale, de profession, d'âges, de sexe différents et de génération différente au sein d'une même famille.

## **3.2 Constitution du réseau d'informateur et prise de contact**

Chaque terrain, Marseille et les autres villes du département, ayant ses opportunités et ses contraintes spécifiques, nous utilisons différents outils pour entrer en contact avec les personnes désirant déposer. Nous croisons les outils dits de proximité, liés aux capacités relationnelles propres de chaque enquêtrice et les outils officialisant notre démarche. En effet, il nous paraît important de toujours rattacher notre identité associative à un regroupement de partenaires et financeurs publics, d'une part pour garantir le sérieux de notre démarche et d'autre part pour exposer la pérennité du fonds constitué.

### **Les réseaux institutionnels**

Il a été relativement facile de trouver des personnes intéressées sur Marseille où les descendants d'Arméniens sont nombreux (80 000 personnes environ selon les structures associatives) et où le tissu associatif autour de la culture arménienne est un des plus riches depuis les années 1920. L'information de notre collectage fut assez rapidement relayée par les réseaux associatifs, familiaux et relationnels.

Les églises arméniennes, par leur fonction fondatrice et fédératrice des paroisses, nous permirent aussi de nombreuses prises de contacts. Les partenaires institutionnels comme le Museon Arlaten dans notre cas, ont été de précieux alliés, d'autant que certaines de leurs missions et centres d'intérêts croisaient nos thématiques. D'une part pour la référence officielle qu'ils représentent, d'autre part pour l'inscription dans la durée de leur démarche.

Ces recherches de coordonnées ont été faites via Internet, à l'aide des listes d'associations fournies par les services de mairies et offices du tourisme, ou encore auprès de centres de loisirs proposant des cours de danse et musique traditionnelles ou de langue arménienne.

La rencontre d'enseignants donnant des cours de français pour étrangers a également permis de rencontrer des familles récemment immigrées.

Ce mode de constitution de réseau d'informateurs présente des avantages et des inconvénients. D'une part la prise de contact est facilitée et l'informateur accepte de témoigner car il est déjà plus ou moins actif dans une démarche de valorisation. Toutefois il n'est pas rare que les témoignages recueillis au sein d'un réseau déjà constitué proposent des discours

homogénéisés, constitués et véhiculés au sein de ce même groupe. Cette façon de rentrer en contact avec le terrain en se présentant de manière officielle lors de réunions associatives par exemple est incontournable pour informer les adhérents d'une campagne de collectage et diffuser l'information. Mais elle doit se doubler de rencontres à caractère plus informel et plus anonyme.

## **Les réseaux relationnels informels**

Afin de rendre compte au mieux de la diversité des situations et de la réalité globale, il est de première importance de croiser les propos recueillis auprès du public associatif avec la parole de personnes plus isolées. En effet, celles-ci ne sont pas rattachées à un réseau officiel et leur discours sera peut-être très différent.

Nous utilisons le réseau de relations de chaque informateur dans la constitution de notre propre réseau par le biais du « bouche à oreille ». Cette méthode présente de multiples avantages. D'une part elle est assez rapide (une dizaine de contacts en moyenne pour un témoin) et permet de suivre, à travers la présentation qu'en font les personnes, la perception de notre travail. Ceux-ci nous expliquent aussi la sélection des informateurs vers lesquels ils nous orientent. Souvent nous réalisons ainsi qu'il nous faut clarifier nos explications, nos objectifs et la présentation de nos méthodes. Enfin en rencontrant plusieurs individus regroupés par affinités, nous pouvons étudier les variations de témoignages au sein d'un groupe de pairs.

## **La distribution de prospectus**

Nous avons imprimés sur des formats demi A4 la présentation du collectage, nos coordonnées (adresse et logo) et ceux de nos partenaires institutionnels. Ces affichettes ont été distribuées à tous nos informateurs, au cours d'événements particuliers et dans des lieux publics (médiathèques et commerces). S'ils ne nous ont pas permis de contact direct ils ont par contre contribué à l'officialisation de notre démarche, ce qui, dans le cadre de constitution d'archives publiques grâce à des financements publics, était indispensable.

## **L'immersion sociale**

La présence prolongée de l'enquêteur dans l'environnement immédiat du public visé est reconnue comme une méthode infaillible de prise de contacts sur le terrain. Ce besoin de rencontrer l'enquêteur et de l'interroger sur le but de son travail est légitime et doit être respecté. Au-delà de la simple curiosité, la liberté de contacter directement le chercheur est assurée. Déambuler dans un quartier, être disponible à la discussion, noter les noms des magasins, rencontrer les gens dans les cafés ou à la messe permettent de mieux connaître et de pénétrer le tissu social local.

## **L'annuaire téléphonique**

Cette technique a été utilisée en dernier recours sur des territoires où la trame associative était plus relâchée et la visibilité des descendants d'Arméniens moins évidente. Dans le contexte actuel des nombreuses démarches commerciales par appels téléphoniques, cette méthode s'est avérée difficile et plus longue. Toutefois elle fut fructueuse dans la prise de contact notamment avec des personnes tout à fait isolées de groupe associatif culturel ou culturel.

## **3.3 Le matériel de terrain**

Les entretiens ont été enregistrés en format numérique sur mini disque et sur carte SD en 44, 1 Hz 16 bits. L'utilisation de ces appareils de terrain est précieuse pour la qualité obtenue et la facilité de gestion ultérieure. Notre expérience nous apprend l'attention particulière portée d'une part à la qualité sonore de l'environnement de l'entretien mais aussi à la préparation du matériel.

Ces recommandations sont universellement reconnues par les chercheurs et collecteurs de terrain :

- des batteries neuves en quantité suffisante (pour l'enregistreur et pour le micro),
- une quantité suffisante de support d'enregistrement (mini disque, carte SD etc.) les plus sages prévoient toujours un support supplémentaire en cas de « surprise du terrain »<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Il est assez courant que le terrain nous réserve de belles opportunités gâchées par le manque de matériel suffisant : un nouvel informateur tout à coup disponible, une discussion nourrie et plus longue que prévu sont autant de situations précieuses qui ne se reproduisent pas.

- une rallonge électrique à disposition pour recourir en cas de besoin au branchement sur secteur,
- une vérification systématique du matériel avant le départ sur le terrain,
- un essai systématique d'enregistrement avec la personne afin de régler l'orientation et la sensibilité des micros et une vérification immédiate à l'aide d'un casque,
- une surveillance régulière de l'appareil pendant l'entretien (toutes les 30 minutes environ) même si celle-ci peut perturber légèrement l'interlocuteur.

Ces deux dernières recommandations peuvent paraître difficilement applicables durant l'entretien et l'enquêteur peut craindre de troubler le témoin. Nous les avons toutefois suivies et avons constaté à plusieurs reprises que dans le cadre particulier de notre collectage elles permettaient aux personnes de percevoir d'une part la qualité professionnelle de notre travail et d'autre part la dimension patrimoniale de leur dépôt de mémoire. Les témoins n'expliquent plus seulement à l'enquêteur mais laissent trace de leur parole pour de futurs auditeurs.

### **3.4 Préparation et organisation des entretiens**

Dans le cas d'entretiens ethnographiques destinés au seul usage du chercheur, l'attention portée à la qualité sonore et à ses conditions de réalisation peut être plus relâchée qu'au cours de notre collectage. En effet, un chercheur peut utiliser, même avec difficulté, un enregistrement réalisé en extérieur, coupé et repris plusieurs fois, réalisé en présence de plusieurs participants et parasité de plusieurs autres sons. Dans notre cas nous ne pouvions envisager de proposer aux auditeurs de notre corpus un enregistrement de qualité sonore médiocre ou d'une écoute pénible même si son contenu était excellent. Nous savions que les auditeurs écouteront les entretiens à l'aide d'un casque (le moindre parasite sonore pouvait s'avérer alors très inconfortable) ou sur le Net (l'attention dans ce cas est plus volatile et le taux d'écoute nul pour un enregistrement de mauvaise qualité). Il était également prévu que des extraits sonores soient utilisés dans le cadre d'expositions par exemple. Si l'ambiance sonore d'un entretien (ambiance familiale, professionnelle, lieu de sociabilité) peut être informative sur le contexte vivant de sa réalisation, elle ne doit pas nuire à l'audibilité du contenu.

À ce titre le choix du lieu de réalisation et la préparation de l'entretien sont primordiaux.

## **L'enregistrement dans un lieu public**

De manière générale les lieux publics tels que les cafés ou les restaurants présentent des risques de nuisances sonores et un manque d'intimité qui peut limiter le discours. Cependant, ils sont souvent choisis d'emblée par les personnes, surtout lorsqu'elles ne connaissent pas l'enquêteur. Dans l'éventualité de rencontres renouvelées, une première rencontre dans ce type de lieu permet la prise de contact et la préparation d'un second entretien plus formel, plus dirigé et enregistré. Dans notre cas nous ne pouvions réaliser qu'un ou deux entretiens avec chaque témoin et parfois les enquêtrices ont dû affiner la présentation du collectage pour convaincre nos contributeurs d'enregistrer dans de bonnes conditions. Dans certains cas les entretiens n'ont pu se faire qu'en dehors du domicile, sur le lieu de travail ou dans des cafés. Toutefois il est envisageable, dans le cas d'un partenariat institutionnel, d'investir si possible les locaux des partenaires (ici le Museon Arlaten et les AD13) ce qui permet de faire découvrir l'institution et de situer le corpus collecté dans un ensemble plus large. Certaines structures peuvent être contactées sur un territoire précis (mairies, centres sociaux, amicales etc.) lorsqu'elles proposent un lieu plus intime et moins bruyant que les lieux publics.

## **L'enregistrement au domicile**

Majoritairement les informateurs se sont livrés plus volontiers dans un espace familial. Spontanément la sphère privée nous fut ouverte comme un espace rassurant propice aux confidences. Nous estimons que ceci est peut-être dû au caractère intimiste et familial de nos questions. Une autre thématique appellera peut-être un autre lieu de prédilection pour la réalisation des entretiens et demandera l'adaptation des enquêteurs.

Le milieu familial présente un biais conséquent selon la présence d'autres membres de la famille et la liberté d'expression des informateurs sur cette thématique précise devant ces personnes en particulier. Mais les réactions provoquées ou la participation des tiers enrichissent l'entretien de nouvelles entrées et nouveaux questionnements.

En voici quelques exemples :

- (Paul, l'informateur s'absente quelques minutes. L'enquêteur interroge son épouse sur son air dubitatif) « Vous avez l'air... ? »

- (Isabelle) « Non ! C'est parce que c'est nouveau tout ça... Son « arménité » tout ça, c'est venu sur le tard. Avant il n'était pas comme ça. Quand je l'ai connu il ne pensait pas comme ça. C'est maintenant avec l'âge peut-être... »

Ou encore :

- (informateur A, le fils, au début simplement de passage et puis participant à l'enquête jusqu'au bout) « Ah ben ça alors ! Tu vois ça tu me l'as jamais dit ! C'est vrai (se tournant vers l'enquêteur) je le savais pas ; il me l'a jamais dit ! »
- (informateur B, le père) « Et beh ! Tu me l'as jamais demandé ! Plus jeune tu... Les jeunes ça s'intéresse pas .... C'est vrai ça t'intéressait pas ? »

Souvent nous constatons que le domicile représente le territoire de l'informateur, avec ses repères, sa rassurance. La personne y maîtrise les codes et gère son hôte, l'enquêteur, qui est entièrement disponible à l'écoute. Il est également possible que la réception d'un enquêteur soit valorisante. S'appliquent alors les règles du recevoir et les manifestations d'attention qui viennent illustrer les propos des informateurs, notamment sur les valeurs sociales et culturelles. Plusieurs familles ont accueilli les enquêtrices en leur offrant des plats traditionnels préparés à cette occasion ou bien en invitant des proches à « venir voir le collectage » et le collecteur.

Mais comme tout milieu vivant le domicile familial est difficilement gérable d'un point de vue sonore. Sonneries de téléphone, entrées et sorties des participants, discussions hors sujet incessantes à proximité du trio enquêteur/enquêté/micro, jeux d'enfants, réponses croisées de plusieurs personnes à une même question, réponse de l'informateur pendant qu'il se déplace dans la pièce pour préparer une collation ou pour montrer des objets sont autant de perturbations. L'enquêteur et l'enquêté en perdent parfois le fil de leur pensée. Une concentration accrue est demandée à l'enquêteur qui assure le suivi de la grille d'enquête et la gestion de la qualité sonore de l'enregistrement. Il nous est arrivé de rappeler avec délicatesse la finalité de notre travail (l'archive sonore), afin de négocier soit un entretien ultérieur, soit une organisation plus calme. Il est arrivé que cette requête vienne de l'informateur lui-même.

Tous les comportements familiaux au cours de l'entretien sont considérés comme porteurs de sens : untel désire être au calme avec ses souvenirs et demandent aux enfants de quitter la pièce, untel appelle sans cesse des membres de sa famille au cours de l'entretien pour apporter un détail, un commentaire, expliquer un mot, tel autre coupe à plusieurs reprises la parole de

sa compagne considérant qu'elle ne dit pas la vérité. Tous ces entretiens nous renseignent autant sur la problématique de notre collectage que sur les rapports établis avec elle au sein des familles.

## **L'enregistrement sur le lieu de travail**

Dans le cas d'une présence prolongée sur le terrain l'enquêteur s'adapte aux disponibilités des uns et des autres et croise entretiens formels sur rendez-vous et discussions informelles au quotidien. Dans le cas de notre chantier de collectage nous ne disposions que de quelques semaines. La plupart de nos informateurs étant encore en activité nous avons donc réalisé certains enregistrements sur leur lieu de travail. Cette pratique dépend évidemment du métier exercé et de la disponibilité des personnes. La présence d'une hiérarchie, de collègues de travail, d'un public, peut gêner le cours de la parole et perturber le lien de confiance établi. Toutefois, dans certains contextes, l'activité professionnelle peut être support à discussion et un premier sujet de dialogue surtout si celle-ci est en lien avec la problématique abordée. Globalement il fut difficile de dépasser le discours convenu sur les thématiques que nous souhaitions aborder. Pour autant, jugeant que toute condition d'enquête est source d'informations, nous restions disponibles à l'écoute de l'informateur et, en adaptant notre grille d'enquête, avons obtenu des résultats même s'ils ne correspondaient pas exactement à ce que nous attendions.

## 4 L'entretien

Pour les ethnologues que nous sommes notre collectage de données présente ici de nombreux points divergents de nos pratiques classiques. Nous étions habitués à ce que les discours soient produits pour nous dans une relation interpersonnelle de confiance parfois sur le ton de la confiance.

Dans le cas d'un collectage de parole à destination de fonds patrimonial les entretiens présentent deux caractéristiques majeures : la parole est fixée de façon pérenne et sa destination est multiple. Ceci va déterminer d'une certaine façon le contenu de l'entretien et sa direction.

### 4.1 L'entretien semi directif

Nous avons réalisé des entretiens de type semi directifs. L'enquêteur s'adapte au fil du discours, il privilégie la spontanéité et la liberté d'énonciation de l'informateur à partir des questions ouvertes issues de la grille d'enquête. La prise de notes en parallèle est indispensable dans cette pratique. Tous les points de la grille écartés par l'interviewé ou au contraire les nouvelles pistes seulement survolées devront être repris au cours de la rencontre dans ce qui est appelé classiquement la relance de l'entretien. Tout l'exercice consiste à guider de loin en loin la personne dans un champ d'exploration sans qu'elle ne puisse sentir aucun impératif ni pression. Il incombe à l'enquêteur de recentrer avec tact la discussion lors de digressions trop importantes dans la durée ou dans l'éloignement thématique. Cette guidance est importante ; c'est aussi ce qui participe à la perception par l'informateur d'une réelle constitution de connaissance au sein d'une conversation d'aspects ordinaire et cordiale. L'enquêteur doit également gérer le temps global de la rencontre et être attentif à la fatigue comme aux dispositions de l'interlocuteur. Il peut être amené à gérer aussi le temps de parole de plusieurs personnes afin que les réponses de chacun soient enregistrées de manière audible.

## **4.2 L'entretien entre fil d'Ariane et garde-fou**

Si l'informateur est légalement responsable de ses propos et autorise par contrat leur utilisation, nous considérons l'enquêteur comme moralement responsable, lors de l'enregistrement, de la parole livrée et de la façon dont elle a été suscitée. L'enquêteur doit effectuer un double travail de veille :

- La parole produite doit concerner les thématiques du collectage.
- En aucun cas les propos enregistrés ne doivent être problématiques pour le témoin et les auditeurs : confidences trop personnelles ou portant préjudice à la réputation d'autrui, propos licencieux, xénophobes ou polémiques, commentaires indéclicats sur des personnes nommées dans l'entretien etc.

Dans ces cas, l'enquêteur doit interrompre l'enregistrement, attirer l'attention de l'informateur sur la teneur de ses propos, lui rappeler la finalité du contrat de dépôt et, le cas échéant, demander la confirmation du désir de poursuivre le sujet. Il est courant qu'en situation d'entretien les personnes se livrent spontanément et qu'elles oublient l'enregistreur et la finalité du collectage. Dans un contexte social, historique et politique relatif à la question de la reconnaissance internationale du génocide arménien par l'empire ottoman, il nous fut difficile d'éviter les commentaires d'ordre politique mais, pour chaque exemple, les personnes ont désiré poursuivre sur le sujet et déclaré assumer pleinement la portée de leurs propos.

Nous avons du rappeler aux informateurs notre parti pris : nous n'avions pas le projet de retravailler ultérieurement les archives créées. Aucune coupure, aucun montage n'était prévu ; les archives furent déposées aux Archives Départementales 13 telles qu'elles ont été collectées. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre décrivant le traitement documentaire.

### **Déroulement de l'entretien**

Une fois les conditions minimales de confort en place nous informions dans le détail les personnes sur leur statut de témoin déposant et sur leurs droits, sur le statut du corpus d'archives ainsi constitué, les exploitations possibles et les partenaires institutionnels du projet. La lecture et l'explication du contrat de cession de droit que nous utilisons (voir en annexe) fut une bonne base de discussion. Avant tout enregistrement il est indispensable que nos interlocuteurs soient informés sur notre contrat et prêts à sa signature. Toute parole

collectée hors contrat n'est pas exploitable. Sur cette question nous veillons à toujours disposer de plusieurs exemplaires de contrat dans l'éventualité où plusieurs témoins imprévus interviendraient.

Enfin, après les vérifications techniques décrites plus haut, l'enregistrement pouvait commencer. Nous n'avons pas élaboré de procédure systématique pour entamer l'entretien, préférant nous immerger dans la discussion amorcée en présentation ou en posant la question générale des origines familiales.

Une fois traité l'ensemble des questions pertinentes avec cet informateur nous nous ménagions un temps de « séparation » nécessaire, un temps de « retour au présent » pour l'enquêté comme pour l'enquêteur, propice à la discussion hors micro, à la signature du contrat et parfois à des propos plus libres, plus intimes. Il n'est pas rare que de précieuses informations émergent dans cette période et c'est au collecteur d'estimer alors s'il peut et doit rouvrir le micro et relancer un enregistrement. La plupart du temps cette parole « entre deux portes » doit être préservée telle qu'elle est produite : comme une parole, une explication, une analyse offerte et non enregistrable. Relancer un entretien peut alourdir le propos et provoquer son interruption. Si les informations s'avèrent incontournables, précieuses et uniques il est préférable de les noter et de contacter ultérieurement cette personne, de lui rappeler ses propos en expliquant leur intérêt et lui proposer un nouvel enregistrement.

### **4.3 La qualité sonore**

Dans une recherche ethnologique classique, les entretiens font partie du matériau brut à partir duquel le chercheur rédige son analyse. Bien souvent, ils ne sont écoutés que par lui seul et sont effacés une fois l'étude terminée. La qualité des enregistrements n'est donc pas primordiale. À l'inverse, notre collectage étant destiné à être mis à disposition du large public sans subir de modification, la qualité sonore devait être optimale. Notre difficulté principale réside dans l'attention accrue que nous portons au contenu de l'entretien et à son guidage. Des expériences malheureuses nous permirent de pister par la suite les téléphones portables restés ouverts produisant, même sur mode silencieux, des parasites sonores conséquents et les tics gestuels de nos interlocuteurs tapant sur la table pour appuyer leurs propos ou jouant avec un stylo bille ou un élastique rythmiquement dès qu'une question délicate était abordée. La présence d'un son régulier, même de faible intensité sonore, tout au long de deux heures d'entretien passe inaperçue pendant l'enquête mais devient vite obsédante pour l'auditeur.

Si certains bruits représentent une pollution sonore, d'autres peuvent apporter des informations complémentaires. Ainsi, les sons d'ambiance sont riches de sens, ils révèlent parfois la nature des liens qui unissent les membres d'une famille et les habitudes liées aux modes de vie. Tel fils vient demander à manger pendant l'interview de ses parents et repart aussitôt servi, telle épouse prépare le café dans la cuisine de manière traditionnelle, telle grand-mère ajoute des commentaires en arménien. Ces apports et leur richesse posent la question d'un collectage réalisé par plusieurs professionnels (enquêteur et preneur de son) ou de la formation pluridisciplinaire des collecteurs. Pour notre part nous n'avons pas exploité avec notre matériel la richesse des ambiances sonores mais, conscients de leur intérêt informatif, nous avons, dès que cela était possible, décrit et commenté ces ambiances au cours du traitement documentaire.

## **4.4 Évolution de la grille d'enquête et création des carnets de terrain**

En fonction des thématiques reconnues comme pertinentes et proposées par nos interlocuteurs nous avons enrichi notre grille d'enquête. De nouvelles pistes ont ainsi émergé : l'attachement au travail comme constitutif de l'identité arménienne et dans le processus d'intégration, les mariages arrangés entre personnes originaires d'une même région de Turquie. Ces thèmes revenaient de manière récurrente et avaient particulièrement marqués les mémoires.

Nous savions que notre problématique et nos hypothèses théoriques de départ seraient retravaillées par le terrain et que de nouvelles méthodes nous seraient nécessaires. Afin d'échanger ces apports nous écrivions des carnets de terrain, véritables sources d'informations sur nos difficultés, la qualité de nos relations avec le public, nos « bricolages » et nos adaptations, nos solutions. Par ailleurs ces descriptions de terrain participent grandement à la compréhension par le documentaliste des conditions de réalisation de l'enquête.

Sachant que le discours produit dépend grandement de la vision que l'informateur a de l'enquêteur d'une part et de l'étude d'autre part, nous avons besoin d'outil réflexif sur notre travail et d'un minimum de mise à distance proposé par ces carnets et leur lecture par nos collègues. L'ensemble de ces carnets est communiqué en fin de document.

# 5 Traitement documentaire

## 5.1 L'écoute et le *nettoyage*

Chaque entretien a été écouté en intégralité par un documentaliste, numérisé<sup>8</sup> et transféré sur support pérenne (CD de consultation et disque dur d'archivage). Au cours de l'écoute, des pistes de CD ont été créées afin de faciliter la navigation sur l'ensemble de l'entretien. Ce séquençage suit approximativement les thèmes abordés lorsque cela est possible ou des plages de dix minutes. Nous n'avons procédé à aucun nettoyage systématique. L'ensemble des données a été conservé :

- propos de l'informateur, de l'enquêteur, de leur entourage,
- ambiance sonore (télévision, jeux d'enfants),
- « couacs » de l'entretien (rires, lapsus, bégaiements, maladresses).

Nous ne voulions introduire aucune sorte de jugement de valeur sur les entretiens produits car nous étions persuadés que tout jugement et mise en forme de la parole seraient issus de nos préoccupations temporaires en terme de représentations scientifiques, morales ou esthétiques. Par ailleurs, confiants dans les évolutions des modes de restauration des sources sonores nous ne voulions pas manipuler nos entretiens en utilisant des moyens rapidement obsolètes.

## 5.2 L'indexation et la description

Nous abordons ici un point central qui, de notre point de vue, détermine la pertinence et l'avenir d'une telle collection d'archives. Nous l'avons vu, des enregistrements sonores d'entretiens ethnographiques et historiques sont riches d'informations tant dans leur contenu que dans leur forme. Ils nous renseignent sur la façon dont l'enquête a été menée, sur les méthodes de l'enquêteur, sur l'environnement de la rencontre, sur l'informateur lui-même et ce qu'il accepte de dire à ce moment là. L'ensemble de ces informations n'est pas organisé de façon consciente et théorique. Elles sont le fruit de la mobilisation de la mémoire et des

---

<sup>8</sup> Utilisation du logiciel WaveLab.

affects de l'enquêteur et de l'enquêté. Elles se mêlent aux représentations et baignent au cœur d'une discussion ordinaire qui peut être relativement longue.

En dehors de sa dimension affective et du plaisir procuré par l'écoute de l'enregistrement, l'accès à l'information est ardu et nécessite beaucoup de temps. Cette caractéristique représente une difficulté pour les auditeurs et qui peut limiter l'usage de telles archives. En effet comment envisager concrètement l'écoute de 20 heures d'entretiens ne serait-ce que pour en connaître le contenu exact ?

Nous ne pouvions nous limiter à un descriptif global du corpus et avons utilisé les méthodes employées par des spécialistes dans le domaine du traitement documentaire de l'archivage sonore. Il n'était pas question non plus pour nous de découper le contexte d'un entretien en plusieurs extraits. Sur quels critères objectifs nous serions-nous basés ? Comment conserver le sens d'un propos en l'amputant de la pensée qui l'a fait naître et de ce qu'il aura produit comme réflexion ?

En tenant compte de ces préoccupations nous avons procédé à une extraction de mots clés, de noms propres, noms de lieux, de dates cités au cours de l'entretien en suivant un thésaurus commun à plusieurs centres de documentation (<http://phonotheque.mmsch.univ-aix.fr/>). Un résumé critique et descriptif de chaque entretien a été rédigé. Celui-ci permet d'orienter l'auditeur dans sa recherche au sein du corpus.

Un travail de réflexion a été engagé pour adapter au mieux le descriptif de chaque enregistrement et le choix des mots clefs à tous les utilisateurs potentiels.

### **5.3 Un contenu préservé**

Les entretiens ont été enregistrés en format numérique sur mini disque et sur carte SD en 44, 1 Hz 16 bits et transféré sur cédé Gold.

Nous avons choisi de ne pas intervenir sur le contenu en le préservant des filtres de nos préoccupations et nos intérêts actuels, filtres réducteurs qui risquaient d'appauvrir les discours. Le support pérenne en format non compressé permettra donc d'utiliser ces collections dans 50 ans et plus, en fonction de l'évolution des problématiques.

L'entretien étant mis à disposition tel qu'il a été produit, son environnement sonore est audible, ce qui peut expliquer quelques nuisances. Pendant l'enregistrement, les enquêtrices ont

cependant fait attention à ce que la voix du témoin soit bien présente, non couverte de bruits environnants et avec peu de commentaires de l'enquêteur.

Les résultats de nos travaux déposés se composent de 150 heures d'entretiens, d'une base de données descriptives correspondante et d'un index d'informateurs (pour ceux qui ont désiré que leur nom soit communiqué). Les entretiens sont disponibles à l'écoute et la copie auprès des deux structures partenaires, les AD13 et la MMSH ainsi que la base de données qui est consultable sur leur site. Différents sites Internet comme le Portail Numérique du Ministère de la Culture (<http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/index.html>) et celui du MUCEM (<http://www.armeniens.culture.fr/article32.html>) présentent cette collection.

La réalisation d'une telle collection d'archives sonores nous a posé toute une série de questionnements et de problèmes d'ordre méthodologique et déontologique. Il nous semble indispensable d'insister ici sur les nécessaires réflexions préliminaires à tout projet de collectage : quels seront les moyens de conservation, les supports choisis en fonction de leur capacité à évoluer techniquement et quelle sera la part réservée au traitement des données ? Tout collectage ne peut être envisagé sérieusement sans avoir répondu à ces questions.

Nous nous sommes rapprochés au cours de ces travaux à plusieurs reprises des professionnels de l'archivage, de la documentation, de la production sonore et de l'enquête en sciences sociales pour leur demander conseils et débattre avec eux des options que nous avons prises. Nous avons perçu dans ces échanges la pertinence et le caractère transversal de la question de la production d'archives sonores.

La mise à disposition de ses sources par un ethnologue est un débat en suspens. Il est appelé à se développer dans le champ de la discipline dans les années à venir. Nous sommes partisans de cette mise à disposition nous basant sur l'exemple des historiens. Leurs travaux s'éclairent de la possibilité qu'a le lecteur de prendre connaissance des sources utilisées, d'en critiquer l'analyse et d'en proposer une nouvelle. Pour ce qui est des travaux ethnographiques cet exercice, pourtant salutaire pour la science, reste souvent impossible par manque de communication des sources orales récoltées qui sont propriété du chercheur et exclusivement réservées à son usage. La communication des matériaux de terrain peut pourtant servir d'inspiration pour de nouvelles prospections, appropriations et restitutions. Le public interviewé peut également accéder à ce corpus et mieux comprendre une méthode de travail, un choix particulier d'analyse.

Nous espérons que nos travaux confiés aux mains compétentes des services de conservation pourront vivre ces vies et ces usages en fonction de leurs qualités et de leurs défauts. Nous

appelons de tous nos vœux le prolongement de cette expérience ; les informateurs rencontrés le souhaitent également et se tiennent pour la plupart à disposition pour des enquêtes complémentaires.

# Bibliographie

## *Sur l'Arménie et la ville de Marseille*

HOVANESSIAN, Martine, *Le lien communautaire : trois générations d'Arméniens*, Éditeur: Paris : A. Colin, 1992

« Les Arméniens et leurs territoires », Paris, Éd. "Autrement", 1995 Série Monde/Français d'ailleurs, peuple d'ici, p. 170-173  
N° hors série de : "Autrement : série Monde/Français d'ailleurs, peuples d'ici", (1995, mars)n°84.

TEMIME Emile (sous la dir.) Histoire des migrations à Marseille. 3 Le Cosmopolitisme de l'Entre-deux-guerres, 1919-1945 / Marie-Françoise Attard-Maraninchi, Emile Temime, Éditeur: Aix-en-Provence : Édisud, 1990

« Marseille transit : les passagers de Belsunce ». Paris, Éd. "Autrement", coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, 1995. 160 p.

« Le camp du Grand Arénas : Marseille, 1944-1966 » / Emile Temime, Nathalie Deguigné Paris, Éd. "Autrement", 2001.

« Diaspora arménienne et territorialités », Hommes et migrations, n°1265 – janvier-février 2007.

## *Sur l'archive orale*

BONNEMASON Bénédicte, GINOUVES Véronique, PERENNOU Véronique, *Guide d'analyse documentaire du son inédit*, Modal AFAS, 2001.

DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Ed. Comité pour l'Histoire économique et financière, coll. Histoire économique et financière de la France, Paris, 2006.

# Annexes

## Contrat d'exploitation de témoignage oral

L'Association « Paroles vives »  
2 bis impasse Roux  
13012 MARSEILLE  
représentée par M \_\_\_\_\_,  
en qualité d'enquêteur (trice) ethnographique

Entre :  
ci-après dénommé « le collecteur »  
D'une part,

Et  
M. \_\_\_\_\_

Domicilié(e, és, ées) \_\_\_\_\_

ci-après dénommé « l'informateur »  
D'autre part,

### ARTICLE 1 – STATUT JURIDIQUE DE L'INFORMATEUR

L'informateur peut être artiste interprète, co-auteur d'une œuvre, ou simple informateur sans droits. Cette qualification dépend de son intervention, et de la nature de l'enregistrement sonore.

Veillez cocher l'option qui s'applique :

- l'informateur est interviewé par le collecteur : il est auteur (avec le collecteur)
- l'informateur chante ou joue de la musique : il est artiste interprète
- le témoignage de l'informateur est banal et peu personnalisé : il est informateur sans droit
- il est impossible aux parties de déterminer le statut de l'informateur, qui sera auteur par défaut.

### ARTICLE 2- OBJET DU CONTRAT

Dans les conditions ci-dessous énoncées, l'informateur cède au collecteur ses droits sur les enregistrements suivants :

---

---

### ARTICLE 3- NATURE DES DROITS CEDES

L'informateur cède à titre exclusif, mais uniquement pour toute utilisation non commerciale, l'intégralité de ses droits patrimoniaux au collecteur, c'est-à-dire :

- la totalité de son droit de **reproduction sur les enregistrements** par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, connus ou inconnus, actuels ou futurs, et notamment par impression, procédés analogues sur tout support, et notamment sur papier, support magnétique ou numérique, et site Internet;

- la totalité de son droit de **représentation sur les enregistrements** par quelque procédé et sous quelque forme que ce soit, connus ou inconnus, actuels ou futurs, et notamment dans le cadre de présentation ou projection publique, par affichage, exposition, enregistrement magnétique ou numérique, et site Internet etc.)

Il est cependant précisé que les utilisations des enregistrements ont une vocation **exclusivement culturelle ou scientifique**, et qu'elles sont, à la date de signature des présentes, les suivantes :

- Utilisation dans des établissements auprès desquels l'association aura déposé les enregistrements, à savoir les **Archives départementales** et la **Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH)**
- Utilisation dans un réseau partenaire constitué de l'association Paroles vives et des établissements dépositaires (Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme et Archives Départementales).
- Catalogage et écoute sur Internet (sur un site portail, et/ou sur le site des établissements dépositaires cités ci-dessus)

### ARTICLE 4- UTILISATIONS COMMERCIALES

Toute utilisation commerciale devra faire l'objet d'un nouveau contrat avec l'informateur, qui devra être obligatoirement contacté par le collecteur ou l'un des organismes dépositaires ci-dessus désignés.

### ARTICLE 5- CONDITIONS PARTICULIERES DE COMMUNICATION AU PUBLIC

*(rayer les dispositions non retenues)*

- Garantie d'anonymat pour les informateurs :

Les utilisateurs des enregistrements garantissent l'anonymat des personnes interviewées si elles le désirent. Un numéro anonyme d'informateur sera alors utilisé dans l'identification et le traitement documentaire de l'enregistrement.

**OU**

Les personnes interviewées souhaitent que leur patronyme apparaisse en clair dans les utilisations des enregistrements décrites en article 2.

- Délai de communicabilité :

L'informateur autorise une consultation libre et immédiate des enregistrements

**OU**

L'informateur soumet la consultation des enregistrements à un délai de ..... ans à compter de la date de signature du contrat ; ce délai pourra être abrégé sur requête motivée des personnes intéressées et sous réserve de l'accord écrit de l'informateur ou de son mandataire, et, après le décès de l'informateur.

#### ARTICLE 6- ETENDUE ET DUREE DE LA CESSION

Cette cession est conclue pour le monde entier et produira ses effets pendant toute la durée de la protection accordée à ce jour et dans l'avenir aux créateurs par les législations françaises et étrangères relatives au droit de la propriété intellectuelle.

#### ARTICLE 7- EXCLUSIVITE

L'informateur garantit ne pas faire l'objet d'un contrat d'exclusivité interdisant cette cession. Le présent contrat est un contrat d'exclusivité, ce qui permet au collecteur de transférer à un tiers les droits d'exploitation qu'il a acquis sur l'œuvre en vertu des présentes, dans le but notamment d'assurer la gestion de ces droits et la diffusion culturelle des enregistrements.

#### ARTICLE 8- LITIGE ET DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la loi française.

Toute contestation qui résulterait de ce contrat fera dans un premier temps l'objet d'une tentative de conciliation menée par une personne choisie par les deux parties. En cas d'échec de cette conciliation, le litige sera porté devant les tribunaux français compétents pour le présent contrat.

Fait à

Le

Le collecteur

L'informateur

## Carnets de terrain

Ces carnets sont présentés à la suite tels qu'ils ont été rédigés par les enquêtrices. Ici seules les dates des entretiens les distinguent afin de préserver l'anonymat des personnes.

Le 02-10-07

*Attention! Entretien à cheval sur 2 MD différents*

Au début de l'entretien, l'épouse de l'informateur intervient pour dire que les interviews ciblent les arméniens mais qu'on ne demande jamais aux époux français leur rôle dans la transmission de l'arménité.

Quand E. commence à raconter son histoire (parents orphelins, massacres), les larmes lui montent aux yeux (blanc dans la conversation) et il les réfrène par un "couillon" adressé à lui même, montrant que le sujet est encore à vif même si les processus de refoulement sont en oeuvre.

À la fin, il me montre des livres et me dédicace en cadeau celui qu'il a écrit, appuyant par ce geste la volonté que son histoire soit transmise.

Il insiste pour que je rencontre son frère, bien que l'histoire parentale soit identique.

Cet informateur représente le pilier du maintien de l'identité à M., puisqu'il a fondé l'association des arméniens de M. et des Bouches du Rhône. Il évoque les actions entreprises, mais hors micro il me dit qu'il n'a plus rien à dire sur cette association, que cela fait 3 ans qu'elle est en sommeil, il est retraité, il a des soucis de santé et souhaite que les jeunes prennent la relève, ce qui n'a pas encore été fait.

Le 02-10-07

*Attention! Entretien à cheval sur 2 MD différents*

La mère et la femme de l'informateur me font part d'informations de manière informelle (bribes d'histoire familiale, recette de cuisine, commentaires de photos de famille) mais refusent catégoriquement de parler devant le micro. La mère dit qu'elle ne parle pas assez bien français et la femme refuse de raconter sa vie privée à des inconnus (auditeurs archives).

L'informateur prend l'entretien au sérieux, il ne tient pas à être dérangé et dit à ses enfants de descendre au magasin (leur lieu de vie est au dessus) pour ne pas être dérangé du tout.

Après l'entretien, les femmes insistent pour que je reste dîner, elles sont fières de me faire goûter les spécialités arméniennes : halavat (viande grillé et galettes), poivrons marinés, confiture de noix fraîches, envoyées d'Arménie par des amis et gardées précieusement. Après le repas, G. va devant la télé tandis que les filles me montrent leurs cahiers de vacances en langue arménienne, la grand-mère m'explique des recettes de cuisine et la femme me montre des photos de son groupe folklorique, où elle est en tenue traditionnelle. Ensuite, elles me

jouent des morceaux de piano, d'un répertoire plutôt classique et un morceau appris en Arménie. Quand je pars, la petite fille décolle du mur de sa chambre une photocopie couleur du Mont Ararat et me l'offre. Le doudouk a également été sorti des placards et l'aînée des filles tente de soufflé dedans sous le regard ému de sa grand-mère.

Toutes ces attentions attestent de l'envie forte de maintenir et de partager leur identité arménienne. L'entretien a réveillé des souvenirs et fait partager des choses sur leur culture entre les membres de la famille.

Le 03-10-07

Les réponses aux questions ne sont pas toujours appropriées et le discours est parfois confus car l'informateur est assez âgé, il vit seul, semble malade. Sur la table : des médicaments et une bouteille d'alcool.

Il sort plusieurs fois du champ du micro pour aller chercher des revues arméniennes et le livre dont il vient d'achever la lecture.

Le 03-10-07

*Fin de l'entretien sur un autre MD*

L'informateur n'a pas souhaité que l'entretien se fasse chez lui car la maison est en travaux. Nous nous sommes donc installés à la médiathèque, dans une salle de lecture, ce qui explique les bruits de portes et d'enfants.

Son statut social l'a amené à être souvent interviewé par des journalistes, il est donc à l'aise mais il me confond avec une journaliste malgré mes explications et garde un discours parfois assez officiel. D'autant que le lieu ne favorise pas les confidences intimes. Après l'entretien il appelle plusieurs amis pour leur parler du collectage et leur proposer des entretiens. Il communique avec eux en français.

Le 03-10-07

L'informatrice demande à son mari de récupérer ses enfants à l'école et de les amener chez leurs grands-parents pour être tranquille pendant l'entretien. Ils arrivent au bout d'une heure et le mari assiste à la fin de l'entretien mais il reste silencieux, il n'intervient que si je m'adresse à lui et à plusieurs reprises, sa femme se tourne vers moi en lui coupant la parole et en me faisant des clins d'oeil complices, du style : "laisse tomber, il dit n'importe quoi!"

L'enfant chante une petite comptine que lui a apprise sa mère. Mais ils sont intimidés par le micro.

Ils habitent dans une grande villa avec terrain et piscine, toute neuve, construite en grande partie par le mari.

Au mur du salon, un immense tableau du Mont Ararat.

Sachant que je venais, L. m'a préparé des spécialités arméniennes et m'intime l'ordre de rester dîner : soupe avec des boulettes de viandes, légumes farcis, fromage très salé et jambon ramené du pays et gardé au congélateur « pour les grandes occasions ». Elle est très attentive à ce que ses enfants aient le maximum de respect pour leur hôte, leur ordonnant de me laisser de la place à table, de me servir, et de ne pas parler. C'est elle qui prend en charge toutes les tâches liées à la cuisine et son mari va devant la télé une fois le repas terminé. Elle a tout de suite insisté pour qu'on se tutoie et dans la cuisine je sens qu'elle retrouve cette intimité féminine qui semble traditionnelle. Elle m'explique que souvent il y a les femmes d'un côté et les hommes de l'autre, même aujourd'hui quand ils se retrouvent pour des repas entre amis arméniens. Elle a tenté de changer ces coutumes en mélangeant les personnes de sexes différents à table, ce qui lui a attiré beaucoup de reproches. Elle sort les 10 albums photos de la famille, des clichés jaunis des parents aux photos d'anniversaires récentes des enfants. Tout au long de la soirée transparait ce désir de faire bonne figure, comme si la dignité arménienne en dépendait. Accueil très chaleureux.

Le 16-10-07

Présence et participation de l'épouse de l'informatrice

Le 17-10-07

L'entretien a dû se dérouler en extérieur, sur le lieu de travail de l'informatrice, ce qui explique quelques perturbations sonores...

Le 17-10-07

Présence des deux filles de l'informatrice pendant l'entretien.

Accueil avec gâteaux, café et fruits. Je trouve cette remarque significative car j'ai observé que plus les informateurs étaient "françaisés", plus cette pratique se perdait.

L'informatrice s'est d'ailleurs justifiée en précisant qu'en Arménie quand on reçoit quelqu'un chez soi, on se doit de le "gâter".

Le 17-10-07

Présence et participation de l'épouse de l'informatrice.

Ils avaient préparé des documents d'archives familiale très bien conservés : extrait du registre d'immatriculation (armée arménienne) certificat de baptême laissez passer de débarquement avec photo de famille

Ils possèdent également un instrument de musique traditionnelle assez bien conservé.

Le 18-10-07

*Cette cote est également en doublon, du fait d'un nom de famille commençant par les mêmes lettres.*

Mêmes remarques pour les deux entretiens : présence et participation de l'épouse de l'informateur. Présence de leur fille par intermittence. Pour J. à noter la possession de titre de propriété de ses ancêtres en Arménie, de photos, papiers et un vieux 33 tour de musique arménienne.

Le 19-10-07

Idem : En fait pas de doublon car cet entretien a été perdu, une erreur de manip, il a été écrasé quand j'ai voulu en mettre un deuxième à la suite. Je ne l'ai pas refait car la personne avait peu d'info, il n'a duré que 40 minutes, et je ne voulais pas déranger la personne une deuxième fois. Penser à lui signaler en envoyant la lettre de remerciement.

Pour H., présence de sa mère, atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Contexte de l'entretien particulier pour l'informatrice car elle vient d'apprendre son licenciement après 27 ans de service.

Le 12-10-07

Cet entretien s'est déroulé en présence de R., de sa femme (M.) et de son frère.

Je les avais déjà rencontrés et interviewés le 18, mais l'enregistrement a été perdu car il était dans le MD, volé le 18 à Marseille. J'ai donc du le refaire le 22 et c'est clair qu'entre les deux il y a eu une perte d'info. Au 1<sup>er</sup> ils m'avaient donné plus de détails sur leur enfance et m'avaient sorti des lettres de correspondances. Il y avait également plus de témoignages d'émotions (pleurs), comme si ils étaient plus « préparés » et avaient plus rationalisé ; formalisé, pour le 2<sup>ème</sup>.

Le 22-10-07

Entretien réalisé en présence de la mère de l'informateur qui n'a pas participé car elle ne parle pas le français (elle semble le comprendre). Interventions ponctuelles de sa femme qui évoluait entre la cuisine et le salon. (HLM de banlieue)

Entretien "rock n'roll", beaucoup de difficulté à canaliser l'informateur : ne m'écoute pas et ne réponds pas à mes questions, difficulté à lui faire éteindre la télé (chaîne arménienne en continu), passage du fils (16ans) et de la mère en continu, ne parle pas bien français, fume, bois des verres de cognac, m'étale 500 photos noirs et blancs avec des commentaires pas forcément éclairant "là c'est mon père, mon père, mon père". Au moins on a l'info qu'il a beaucoup de respect et d'admiration pour son père, militaire dans l'armée arménienne. Après il sort 3 DVD du mariage de sa fille, on passe à table en même temps et j'essaie de collecter des infos en enregistrant. Mariage très coûteux et festif avec Cadillac au pied des HLM, orchestre venu d'Arménie exprès, danseuses orientales, 300 invités.. La bande sonore risque d'être confuse et entrecoupée mais il y a de la matière. (Au menu : soupe "arménienne" préparée pas la grand-

mère avec riz, viande et légumes, assiettes de charcuterie, de fromages et de crudité. Cognac et cigarettes importées d'Arménie via un réseau local)  
Informateurs arrivés récemment en France.

Le 23-10-07

(Malaise de l'informateur, visage déformé par un rictus et sujets à plusieurs tics pendant l'évocation de sa famille.)

Le 23-10-07

L'informateur principal avait invité un ami arménien chez lui, il y a donc une seule cote pour un enregistrement mais deux contrats de cession.

Les deux discours sont assez complémentaires, avec une personne qui a beaucoup de connaissances au niveau du passé et l'autre qui est plutôt investit dans la valorisation actuelle de la culture, notamment par le biais du cinéma.

M H. possède des papiers attestant de sa démarche de changement de nom de famille ainsi que des coupures de presse.

Petites remarques sur la réalisation d'entretien avec deux personnes de familles différentes : l'avantage est de pouvoir mettre les informateurs en situation de dialogue entre arméniens, ce qui fait vivre l'énoncé et amène du débat sur des questions d'opinions, des réactions par rapport aux énoncés de chacun, donc plus d'informations. (Il faut que les personnes soient quand même assez proches pour qu'elles ne se retiennent pas de dire des choses personnelles par manque d'intimité.) La difficulté rencontrée est de les faire raconter alternativement leur histoire, l'un devant se taire pendant la narration de l'autre, les deux voulant parfois répondre en même temps aux questions ou se coupant la parole. La conduite d'entretien s'inspire alors de techniques d'animation de débat, pour un enregistrement clair et utilisable.

Le 24-10-07

Ils possèdent plusieurs papiers officiels anciens, des cartes, des photos du début du siècle prises en Arménie, les passeports NANSEN de leurs ancêtres et deux objets anciens et de valeur ramenés par leurs aïeux : un tapis et la gravure d'une vierge miraculeuse sur laquelle ont été collés des ex-voto en métal.

En réalisant l'entretien, l'épouse de l'informateur et son petit fils passent dans le salon par intermittence. En discutant j'apprends que son épouse est arménienne, je lui propose de faire un entretien personnalisé dans l'après midi et elle accepte. Son mari viendra cependant assister à l'entretien, comme pour vérifier ce qu'elle va dire, il intervient un peu, surtout à la fin. Pour distinguer les deux entretiens, j'ai utilisé les trois premières lettres de son nom de jeune fille pour la cote.

Comme je suis invitée à déjeuner chez eux, mon hôte évoque les différences de règles d'usage de l'accueil d'invités : en Arménie/avant, les gens passaient les uns chez les autres quand ils voulaient sans prévenir, mais il y avait toujours quelque chose de bien préparé pour les recevoir,

on faisait de la bonne cuisine pour tout le monde, maintenant/ici : les gens ne viennent plus si facilement les uns chez les autres, c'est chacun pour soi et quand on reçoit on ne met pas les petits plats dans les grands, il n'y a plus de cuisine, que des plats préparés. Elle me pousse à manger beaucoup, même si je n'ai plus faim, quand j'attire son attention sur cette attitude, elle explique que c'est un trait typiquement arménien, que sa mère était pareille.

Elle me parle de ses fils qui ont une excellente situation socioprofessionnelle. Je note ces remarques car je n'ai pas pensé à revenir dessus pendant l'entretien.

Une phrase m'a particulièrement marquée quand l'entretien était fini et le matériel rangé. Son mari explique qu'il pourrait vivre en Arménie mais pas aux Etats-Unis, où les gens ne vivent que par l'argent. A quoi elle répond : "Oh, les arméniens aussi, c'est que par le fric qu'ils existent!" Une manière d'exprimer, sans détour, ce que d'autres appellent la reconnaissance sociale par le travail et l'argent.

Le 25-10-07

L'informatiqueur, ancien chercheur très dynamique, est fortement investi dans la recherche : il en parle à sa fille qui est à Lyon, il appelle son frère et 5 voisins pour leur parler du travail et prendre rendez-vous pour des entretiens, il sort quelques uns des nombreux livres qu'il a sur l'Arménie pour me montrer des photos d'objets religieux, des cartes, me lire des passages. Il m'offre un "Khachkar" sculpté dans du bois et un porte-clef commémoratif du génocide. Il me fait écouter de la musique sacrée arménienne et m'invite à déjeuner dans un restaurant gréco arménien. Au restaurant, il me présente les spécialités et discute avec le patron, qui est une connaissance. Celui-ci tire du comptoir un journal écrit en turc, et ils le commentent en parlant de l'actualité (possible reconnaissance du génocide par les USA) dans une langue mélangeant le français, le turc et l'arménien.

L'entretien se déroule assez bien, entrecoupé par un coup de téléphone et les moments où il devait tourner ses cassettes car il enregistre l'entretien en simultané avec un magnétophone. Ce qui est difficile c'est qu'il va rarement à l'essentiel, délayant une histoire avec beaucoup de hors sujets pour arriver à ce qu'il veut dire. Des répétitions aussi, il faut toujours le recadrer.

L'entretien a duré presque deux heures mais je ne pense pas avoir abordé tous les thèmes. Peut-être que je reverrai cet informaticien la semaine prochaine.

Deux choses qui m'ont beaucoup surpris :

Bien qu'il ait grandi dans un quartier très arménien, il refuse de se marier à une arménienne. Son explication : ce serait comme un inceste. La communauté arménienne est pour lui tellement synonyme de famille, qu'il ne peut concevoir le fait de prendre une arménienne comme épouse.

Deuxième chose : son fils, à qui il dit ne rien avoir transmis de l'arménité, décide d'appeler son propre enfant avec un prénom arménien. L'informatiqueur est profondément choqué et il s'y oppose catégoriquement. Il témoigne à ce moment de la narration, beaucoup plus d'émotion que pour tous les autres sujets. En le questionnant, il m'explique que son fils ne l'a jamais écouté, ne lui obéissait pas, le respect des aînés (voir la soumission) étant un pilier de la culture

arménienne, son fils n'est pas arménien, donc, il n'a pas le droit de donner à son fils un prénom arménien, son propre le père le vit comme une tentative de s'approprier une culture qu'il a méprisée.

#### Le 30-10-07

Entretien réalisé initialement avec E. et sa fille. Au cours de l'entretien, sa deuxième fille, V. arrive à la maison et prend part à l'entretien.

#### Le 30-10-07

C'est un personnage qui n'est pas facile à canaliser parce qu'il s'exprime fort, avec aisance, il s'écoute parler, a beaucoup de connaissances et une énergie passionnée pour les transmettre. J'ai eu le sentiment, que même si l'histoire de ses ancêtres est liée à celle du pays (ses justifications quand j'essayais de le faire revenir à lui), il préfère raconter l'Histoire que celle de ses parents, peut-être parce que c'est plus douloureux, moins rationalisable. J'aurais pu faire 4 heures d'entretiens sur sa vision de l'histoire de l'Arménie et de la Turquie mais ce n'était pas l'objet. J'étais partagée entre le laisser parler pour recueillir sa vision de l'histoire et voir ses connaissances, et le stopper pour rester dans les thèmes du guide d'entretien. Au final, il y a un peu de tout, bon entretien.

Possède des vieux disques gravés dans la cire dans les années 30 à Erevan.

A écrit un pamphlet de 4 pages intitulé "Tous coupables!" dans lequel il accuse les grandes puissances de ne pas être intervenu pour arrêter le génocide.

A traduit un livre intitulé "Le fou", de l'arménien en français.

Chante une chanson en arménien.

#### Le 04-10-07

Interview réalisé au Muséon Arlaten, après plusieurs appels téléphoniques, l'un pour présenter le projet de collectage et convaincre de l'intérêt d'un témoignage individuel, le second pour prendre RDV, le 3ème pour l'annuler car besoin de compléments d'informations et enfin le 4ème pour fixer un nouveau RDV. Bien que décroché, le téléphone du bureau dans lequel nous nous trouvons sonne à plusieurs reprises. M. V. a des documents écrits sous ses yeux, il avait pris des notes avant de venir, préparant sans doute un peu son entretien.

On sent chez M. V. une émotion continuelle dans la façon qu'il a de s'exprimer, le choix des mots, son discours n'est pas vraiment "spontané", il le construit au fur et à mesure de manière très réfléchi. Lorsque je reformule ses propos en modifiant un mot, il me reprend afin que le sens ne soit pas éloigné, il tient aux mots qu'il choisit et aux images qu'il donne. La construction de son discours est avérée lorsqu'il utilise dans un premier temps les vers du slameur/ rappeur Abdel Malik pour évoquer l'intégration de ses parents. De même lorsqu'il lit l'extrait du poème de Biramou Diop pour parler des morts. C'est une personne qui se dit tournée vers l'avenir, qui préfère aller de l'avant plutôt que revenir en arrière car on ne peut plus changer le passé. Ce passé dans lequel il n'a pas interrogé l'histoire familiale, qu'il regrette

mais contre laquelle il ne peut rien faire. Sorte de trou de mémoire par rapport à cette histoire familiale qu'il ne peut pas transmettre à ses enfants. Il est attaché au pays de ses parents, la Turquie qu'il requalifie d'Asie Mineure. Il me "reproche" d'ailleurs, d'aimer le passé, car je reviens plusieurs fois à des faits ou des situations anciennes.

Est très impliqué dans l'association des arméniens d'Arles dont le projet à venir est la construction d'un monument commémoratif, "pour les enfants", pour ne pas oublier les morts (...) il est également très impliqué dans les associations arlésiennes.

Au cours de l'enregistrement, j'ai dû couper le micro, car après quelques questions liées à ses soeurs, où j'ai ressenti son embarras, il me précise hors micro qu'il était fâché avec sa soeur depuis quelques temps. Hors micro il me dit également qu'il regrette de ne pas avoir questionné ses parents. Il me dit que c'était eux les anciens qui transmettaient et lorsqu'ils disparaissent, il considère qu'une page se tourne et une autre Tome s'ouvre. Je lui dis alors que c'est lui qui devient le maillon de cette transmission et puis il me dit que pas forcément.

V. possède les papiers d'identité de ses parents, et notamment de sa mère, ce sont des originaux.

#### Le 11-10-07

Interview réalisé au Muséon Arlaten. Nous avons abordé plus précisément les activités de l'association, la transmission, son arménité. Hors enregistrement, avant de partir, nous discutons de l'arménité, "il reste toujours quelque chose", l'arménité serait selon une amie à lui comme une grenade qui, devenant mûre, s'ouvre, éclate et dont les fruits, les graines s'éparpillent.

Au cours de l'entretien, ses réponses paraissent quelques fois très "sèches" et sont en plus répétées. Son discours est plus libre que la dernière fois, il n'a aucun document sous ses yeux mais une pochette épaisse avec un tas de documents dont le plan du monument commémoratif qu'il s'empresse de me montrer une fois l'enregistreur coupé. Son discours demeure quand même toujours cadré, contenu, comme s'il se retenait. Je sens qu'il me dit ce qu'il a envie de me dire, comme s'il ne pouvait pas se surprendre lui-même à travers cet entretien; il garde le contrôle. (...)

Il m'a dit qu'il était content de "m'avoir connue", et d'avoir fait ce témoignage, "on a l'impression d'être chez le psy".

#### Le 17-10-07

La rencontre eut lieu chez eux, je m'attendais à ne voir que l'épouse non arménienne et puis le mari, d'origine arménienne était là. Il est descendu de la pièce du haut, quelques minutes après mon arrivée. Je leur présente le projet, le contrat, je réprecise les choses. Au cours de l'entretien le chien et le lapin viennent autour de nous. On entend quelques fois le mari ou la femme gronder le chien assez discrètement quand même. Ils m'ont offert le café donc on peut entendre un peu la tasse... Le téléphone sonne aussi.

L'épouse a beaucoup de recul sur les choses, je la qualifierai de "médiatrice", sa position me semble intéressante, elle semble "valoriser" les liens que son mari a avec sa famille. Elle se fait

d'ailleurs un peu contredire quelque fois. Le poids de la famille du mari est important, dans la description des activités de la vie quotidienne, il semble qu'il y ait une omniprésence de la famille du mari contrairement à la famille de l'épouse, non arménienne. J'apprends d'ailleurs à la fin de notre entretien que le mari, déjeune quasiment tous les midis chez sa mère à Nîmes. Il semble qu'elle accepte beaucoup de choses par rapport à la famille de son mari. Il s'agit vraiment d'un clan et dans ce premier entretien, je n'ai pas assez questionné l'épouse sur la place de sa famille à elle finalement, en même temps c'était assez délicat, le mari était là. Un élément à prendre en compte peut-être anodin mais peut-être pas, au moment où je pose une question liée à l'apprentissage, la transmission de la langue arménienne, le mari est pris par une quinte de toux, qui nous oblige à couper. Après un verre d'eau, il continue. La langue arménienne ne lui a pas été transmise par ses parents, ni à son frère. D'ailleurs ils l'ont reproché à leurs parents, d'après mes souvenirs, ils regrettent de ne pouvoir discuter "affaires" avec son frère, commerçant, en arménien, comme le font leurs oncles... ainsi que dans les repas de famille. Au moment de signer le contrat, le mari me prend à part, en me montrant la signature de sa femme, qui signait le contrat de son nom de jeune fille: "regardez cette signature!" me dit-il sur le ton du reproche... Sa femme a conservé son patronyme pour ses signatures administratives. De plus il critique également sa messagerie de portable car elle a conservé son nom de jeune fille.

Lorsque sa femme m'a proposé un café, il répond "Oui ça serait bien"... je ressens un côté "macho".

A l'issue de cet entretien je sais que je dois revoir l'épouse seule afin de connaître les liens qu'elle entretient avec sa famille et la présence de sa famille à elle dans ce clan arménien où lors des repas de famille les hommes sont d'un côté et les femmes de l'autre côté de la table.

Le 17-10-07

L'informateur a oublié notre rdv, je suis dans sa boutique et je discute avec sa femme, arménienne d'Arménie. Elle a une trentaine d'années, ils ont eu une petite fille et qu'on entend à plusieurs reprises pleurer ou crier quelques fois sur cet enregistrement et le second.

Nous discutons de son pays, elle me dit qu'elle souhaitait de toutes façons se marier avec un arménien mais ne souhaitait pas venir en France, elle voulait rester en Arménie. Son père est médecin et sa mère directrice d'école... Le temps que nous discutons son époux arrive et nous commençons finalement l'entretien dans l'arrière boutique, "l'atelier" comme il l'appelle. Il y a une grande table sur laquelle je comprends qu'il fabrique lui même tous ses articles. Au dessus de la boutique il y a leur appartement dans lequel ils peuvent accéder à tout moment par un escalier situé entre le magasin et l'atelier.

A. est impliqué dans l'asso des arméniens d'Arles. Il m'a demandé quelques fois de couper le micro, notamment lorsqu'il me parle du sentiment de honte qu'il a pu ressentir par rapport à cette identité arménienne.

Un peu avant la fin de l'entretien A. m'a remercié, il semblait content d'avoir pu raconter une partie de son vécu "vous me faites une thérapie, ça me permet de comprendre des choses ". Cet

enregistrement semble être une épreuve pour lui, il est très concentré, il réfléchit à ce qu'il dit mais dans le sens où il structure ses idées et son discours par rapport à mes demandes. Il met des mots sur ce qu'il pense, il formalise. Il parle en regardant le micro, comme si c'était une tierce personne, il ne l'oublie pas. Il est penché au-dessus, ne me regarde quasiment pas, il regarde devant lui, la "table" de son atelier devant laquelle nous nous trouvons debout. Il fait attention au bruit... cette démarche semble vraiment importante pour lui.

Au cours de l'entretien il arrive qu'il me tutoie, j'en fais de même car nous avons eu hors micro, dans des moments informels, des échanges plus personnels en tant qu'individu partageant une identité d'origine commune.

Le 23-10-07

Cet entretien ne durera qu'une vingtaine de minutes mais il m'a permis de préciser les choses concernant les liens et la place de la famille non arménienne de V. dans la famille de son mari. Elle a sans doute compris que j'étais un peu "inquiète" sur le peu de place que semblait avoir sa famille à elle. Son discours se veut "rassurant". Elle ne semble pas souffrir de cette situation, c'est ce qu'elle me montre, elle me donne l'image, l'impression de la "bonne épouse", car elle fait aussi le lien entre son mari et sa belle famille par rapport à la mémoire qu'elle a des événements contrairement à son mari et par rapport au recul qu'elle a sur sa famille. C'est du ressenti perso à creuser.

Le 23-10-07

Après avoir erré tout autour d' Arles à la recherche du lieu de rendez-vous, j'arrive enfin vers 15heures, j'en repartirais vers 19h30. C., le "grand frère", âgé de plus de 80ans et A. est la soeur. C'est A. que je suis venue interviewée, elle est en fauteuil roulant, ce fût une rencontre très émouvante. C. m'attendait devant le portail.

Il s'agit donc d'une maison familiale, le frère et la soeur vivent ensemble. Autrefois les enfants de C. vivaient également là, lorsqu'ils étaient enfants.... Au cours de l'entretien l'émotion nous obligea à interrompre l'enregistrement, notamment lorsqu'elle parlait de la souffrance encourue par sa mère au moment du génocide et par ses parents une fois en Arles. Hors micro et au moment où son frère nous quitta quelques instants, elle me révéla que c'était grâce à sa famille qu'elle existait, sous entendu son frère, ses neveux et nièces qui l'ont soutenue et auxquels elle servit aussi, il me semble être une "maman" de substitution car leur mère les abandonna. Comment aborder une grille d'enquête, suivre un questionnement quand de nombreuses thématiques réveillent une souffrance, une difficulté morale vécue ? A 2 reprises C. me demanda d'arrêter l'interview pour protéger sa soeur car elle fut émue -et moi aussi- plusieurs fois. Ce que je fis et avec l'accord de mon informatrice, nous avons poursuivi ensuite sur des thématiques plus "banales".

Le 24-10-07

Reçue chez lui, dans sa maison. C'est sa fille S., une jeune femme d'une vingtaine d'années, qui était intéressée pour que nous rencontrions son père. Son père est un homme de 70 ans environ. Cet homme s'est marié une première fois, il a eu 2 fils, a divorcé de sa femme. Un de ses fils est mort, il avait une vingtaine d'année, il ne me dira pas comment il est mort, je l'apprendrai par la suite par un autre informateur. Il effectua de nombreux voyages en Arménie où il s'occupa de jeunes là-bas, les emmenant en vacances dans leur propre pays, encadrés par les mères de famille... Il fit construire une chapelle dans une maternité qu'il dédia à son fils décédé... Il fit la connaissance de sa femme arménienne au cours d'un séjour qu'il organisa pour les enfants arméniens en Arménie, les filles étaient présentes lors de ce séjour et leur mère les accompagnait. Elles avaient perdu leur père dans la guerre contre le Karabagh. La famille recomposée s'est installée à Arles, exceptée la soeur aînée qui est mariée et vit en Arménie. La maison dans laquelle on se trouve témoigne plutôt d'une situation financière aisée, maison spacieuse, mobilier stylé, peintures... Il y a sur le mur plusieurs références à l'Ararat et puis des portraits peints des parents d'A. ainsi que de son fils décédé. Et puis il y a un immense tableau de 2m sur 1m50 peut-être, il prend un pan de mur représentant une scène, je ne me souviens plus le sujet mais ce n'est pas arménien, ce serait un tableau que l'on pourrait retrouver au Louvre! Désolée pour cette imprécision! Alors que je pensais faire intervenir aussi la fille, le père prit toute la place en raison de l'histoire de sa famille qu'il connaissait. Sa fille nous fit le café, de son propre chef.

Le père plutôt âgé s'exprime assez lentement, avec des hésitations, faisant des digressions aussi qui peuvent rendre son témoignage un peu ennuyeux.

Le 24-10-07

De nouveau dans l'arrière boutique, nous avons été dérangés par la sonnerie de l'entrée de la boutique, puis par la petite fille d'A. qui était un peu en demande ce jour là. J'ai pu compléter le premier témoignage en le faisant parler sur son métier... Mais il semble être une ressource inépuisable, je l'aurais bien interviewé une troisième fois. A. me demande si j'avais un peu des contacts et je lui dis que nous n'en avons pas assez. Il me dit qu'il a une liste des adhérents de l'asso. Il monte alors la chercher, m'en fait une photocopie et me la descend. C'était la fameuse liste que nous espérions avoir par M. V. ou M. K. mais qu'il nous a été impossible d'obtenir, ils préféreraient nous donner directement les noms des personnes qui étaient intéressées par notre démarche et elles n'étaient pas nombreuses visiblement.

Le 25-10-07

J. est venu au Muséon Arlaten, je lui présentai le projet, le contrat et la thématique afin qu'il puisse commencer.

Peu de temps après le début de l'entretien nous avons été dérangés par une collègue qui ne savait pas que j'enregistrais. Dans l'entretien, il y a des silences qui sont en fait des temps de réflexion, où l'informateur se rappelle et explique "après coup" les situations, les raisons de ces situations. De nombreux éléments, des valeurs ressortent de ce témoignage, l'informateur se

prête au "jeu" du récit et du recul par rapport à ce récit. Des moments sont émouvants, j'ai dû couper le micro lorsqu'il me parle de son père et du fait qu'il a appris quelques phrases d'arménien pour parler à son père lors de ses derniers jours à vivre. J'ai préféré changer de sujet lorsque j'ai rebranché le micro pour me reprendre moi aussi, abordant à nouveau cette phase plus "émouvante" en fin de témoignage après avoir eu l'autorisation de l'informateur d'en reparler.

Le 07-11-07

J'arrive chez la grand-mère très âgée, sa fille était déjà là, elle est la mère de F. interviewé précédemment. D'ailleurs F. a tenu à assister à l'interview de sa grand-mère.

Elle n'y voit plus, j'allais m'installer en face d'elle et puis elle me fait signe de m'asseoir à côté d'elle en tapant doucement avec sa main sur le canapé. C'est déjà une grand-mère attachante, elle a le rire facile et toute sa tête. Sa fille me précise de lui parler assez fort, à son oreille, donc quelque fois nous répétons plusieurs fois la même chose et assez fortement.

Cette grand-mère a de nombreux souvenirs, il n'est pas toujours facile de comprendre la chronologie des événements, sa fille intervient alors pour apporter des précisions. Le petit-fils est arrivé entre temps, et nous sommes tous autour de la grand-mère qui raconte son histoire, passant par Marseille et le quartier Belsunce, Beaumont, Montpellier puis Nîmes.

Je passe ensuite à sa fille, dont le récit est interrompue à 2 ou 3 reprises en raison de son émotion, notamment lorsqu'elle parle de sa belle mère dont elle était très proche puis de la fierté qu'elle éprouve à l'égard de la réussite de ses enfants et dont son mari ne peut pas être témoin puisqu'il est décédé depuis 14 ans environ.

Je savais qu'il fallait que nous finissions vers midi, et interviewer la grand-mère a pris du temps, je me sens, vers la fin, pas très à l'aise car le fils reçoit de nombreux coups de fil, il commence à dire "voilà" qui marque un peu la fin de notre entrevue, pour lui, mais il accepte quand même mes dernières questions alors que sa mère semble être contente de parler même si elle est émue. Il doit être midi et demi et elle m'offre des bonbons, il me semble qu'on ne fait pas cela si on veut interrompre une situation.

Le second fils arrive, je sais que nous devons nous arrêter même si on ne me dit rien, mais nous devons remplir le contrat, ce qui prend un peu de temps aussi puisque je le leur lis, je ne veux pas qu'il y ait d'ambiguïté. Une fois tout rangé, je serre la main aux fils en les remerciant et en m'excusant pour le temps, puis à la grand mère en la remerciant chaleureusement de son témoignage et puis je fais la bise à la fille, la mère des 2 garçons, laissant échapper "après tout ce que vous m'avez racontée on peut se faire la bise!" Quelle maladresse! J'en pouvais plus! La mère était contente, elle me remercia mais j'étais mal. J'avais eu 2 heures pour interviewer une grand-mère qui avait vécu le génocide, me racontant une bonne partie de sa vie et sa fille qui avait été émue... Je me sentais coupable de devoir partir si rapidement après tous ces éléments affectifs qu'elles m'avaient fait partager. Je suis partie il était 13heures passées, j'avais dépassé le temps qui m'était à priori accordé je me sentais terriblement coupable, et redevable par rapport à tout ce qu'elles m'avaient livré, ce sont des choses intimes, anciennes qui ont marqué

leur vie... Dont le temps disponible pour l'interview peut conserver la place importante qu'occupent ces évènements et là malgré les 3 heures que je venais de passer je trouvais le temps trop court pour nous séparer. Le fils et sa mère m'ont demandé s'ils pouvaient avoir une copie du témoignage. Je leur ai confirmé qu'il n'y avait aucun problème et que je le leur ferai passer d'ici le mois de décembre.

Le 27-07-07

Après l'avoir rencontré lors de la soirée arménienne au Musée de l'Arles Antique où il a tout de suite accepté de donner son témoignage, on s'est donné rendez-vous à la gare d'Arles parce qu'il préfère qu'on se voie dehors et non chez lui. Il a 75 ans.

Une fois à la gare, il me propose d'aller aux Saintes parce que : "Là il y a la mer et il fait moins chaud".

Pendant le trajet, on écoute un cd de musique arménienne (le même musicien de doudouk écouté le soir précédent au musée), tout de suite il raconte, la musique paraît l'aider et le stimuler. Je me retrouve à allumer le mini-disc dans la voiture (dans l'enregistrement on va entendre le bruit de la climatisation mais tant pis!).

Les questions qui n'ont pas été abordées (ou pas suffisamment) et il serait important de les aborder à nouveau lors d'un deuxième entretien :

1) Sur l'arménité

- Les modes d'apprentissage de l'histoire et de la culture arméniennes : les lectures, la musique.

- Il dit qu'une fois avoir déménagé à Nîmes il y a eu un trou dans sa vie par rapport au lien avec les autres arméniens et avec son armenité.

- Comment a-t-il recommencé à la fréquenter ? Et pourquoi ?

- Le rapport avec les autres appartenances/identités : marseillaise notamment.

- Clarifier sa définition de « méditerranéité » et d'arménité.

- Le projet d'un voyage en Arménie : depuis quand il y pense ?

2) Les choses dites à micro éteint

Autour de la place que l'Arménie aurait dû avoir dans le monde et autour du rôle joué par les arméniens dans le monde : les arméniens comme des travailleurs, ingénieurs, commerçants (producteurs de richesse) qui ont fait profiter les autres du fruit de leur travail.

Le projet d'un état arménien qui devait se réaliser en 1910 : projet raté.

Le viol : soit de la mère soit de la grand-mère, il revient tout le temps sur cela.

Soit avant, soit après l'enregistrement, il retourne sur ça, il ajoute des détails, il revient sur la façon dans laquelle les femmes étaient violées par les soldats turcs, notamment sur l'expérience vécue par sa grand-mère. J'ai essayé de me faire raconter comment la grand-mère lui a transmis son vécu du viol, de la déportation, mais il est très difficile pour lui d'en parler avec détachement.

Le 28-07-07

Une heure après avoir été chez T. qui a refusé de faire l'entretien à cause du contrat d'exploitation, j'arrive chez K. qui, entre-temps, a parlé au téléphone avec T.

K. est donc un peu prévenu et un peu méfiant. Il lit rapidement le contrat et me demande qu'est-ce qu'il va se passer s'il refuse de le signer ; je lui réponds que dans ce cas là l'entretien n'aura pas lieu et donc qu'il n'y aurait pas d'enregistrement déposé auprès des Archives Départementales, alors il accepte.

Points à creuser :

#### 1) Histoire familiale/arménité

Une fois que je lui propose de parler de ses grands-parents et de ses parents, il semble tout de suite mal à l'aise et il demande s'il peut parler du génocide.

-Est-elle une bonne idée dans ce cas là de commencer par l'histoire familiale ? Ou plutôt commencer par le présent, (par exemple par l'association des arméniens dont il est le président) et après arriver à l'histoire de la famille et donc au génocide ?

-Est-il important de creuser davantage autour des errances en Iraq et en Syrie qui ont précédé l'arrivée en France ?

#### 2) Histoire personnelle

-Il est assez réservé sur ce point, il préfère parler du passé (famille, déplacements, enfance à Arles) et pas de son âge adulte, de son mariage, de sa vie professionnelle. Il refuse explicitement de parler de son épouse.

-Une fois le micro éteint ; il commence à raconter du voyage qu'il a fait à Chypre il y a quelques années où il a revu sa maison, son école et l'église arménienne.

Il serait peut-être intéressant de revenir sur cela.

#### 3) Les jeunes générations

Il est assez pessimiste sur ce point, c'est-à-dire qu'il ne croit pas que la nouvelle génération puisse prendre la relève. Quand je lui demande s'il a des jeunes qu'on pourrait interviewer, il répond que non, qu'ils savent rien.

#### 4) Le dépôt

La question du dépôt auprès des Archives Départementales n'est pas tout à fait claire pour lui, la raison peut être demeure dans le fait que je ne l'ai pas assez bien expliqué mais aussi dans une sorte de « complexe de persécution » selon lequel (en étant arménien) il n'est pas bien de raconter sa propre histoire et surtout de la rendre publique aux non arméniens?

Le 19-10-07

J'ai eu à faire à une personne, qui était assez stressée, qui a commencé l'entretien en me disant qu'elle ne connaissait pas grand chose sur l'Arménie et les arméniens.

Elle en savait finalement beaucoup. N'étant pas "arménophile", d'une première approche la personne semblait se tenir à distance de l'arménité mais au fil de l'entretien, cette question est apparue, notamment en ce qui concerne la thématique familiale : être arménien c'est avoir le sens de la famille, c'est pouvoir travailler avec son père et ses frères dans l'entente, c'est passer les plus belles années de sa vie.

Le registre de l'arménité est activé par le sens de la famille et prend toute son ampleur notamment quand on se marie: "un mariage arménien c'est extraordinaire, c'est beaucoup mieux qu'un mariage traditionnel catholique, il faut le vivre pour comprendre". Marier ses enfants à l'Eglise arménienne c'est un immense bonheur. Notre interlocuteur a marié sa fille à l'Eglise arménienne il en garde un magnifique souvenir.

Par ailleurs, cet interlocuteur semblait avoir reçu de ses parents une éducation qui visait à l'intégration sans rejeter l'arménité, il lui incombait de s'intégrer à la société française, c'est pourquoi il était important d'avoir des prénoms français, d'où le faible intérêt pour la communauté arménienne. Néanmoins l'arménité est fortement activée, lorsque l'on parle de la famille. Avoir une famille arménienne semble être une grande chance. L'arménité est alors mise en lien avec le sens de la famille et du travail.

Aussi, il importe de préciser que cette personne n'avait que peu de connaissances de par ses parents au sujet de l'exode ou du génocide ce sont des thèmes dont les parents ne parlaient pas, des sujets tabous. Venir en France et s'intégrer participait du fait de devoir tout oublier.

L'interlocuteur a mis en avant des souvenirs où il se faisait traiter de « sale arménien » notamment par un professeur, une grande émotion est alors apparue. A ce sujet il y a des thématiques que je n'ai pu pousser notamment sur la vie familiale, un drame a semblé intervenir dans la vie de nos interlocuteurs, la personne étant à deux doigts de s'effondrer en larmes et me demandant de passer, je n'ai pas pu rentrer dans les détails.

Une piste de travail, semble particulièrement intéressante, celle de la valeur travail, qui semble être un élément constitutif de l'arménité, en tout cas présenté comme tel, puisqu'elle est liée au travail en famille dans ce cas précis.

Notons qu'aussi étrange que cela puisse paraître notre interlocuteur parlait couramment le turque et ne parlait pas l'arménien.

Sa grand-mère, avec qui il a vécu, lui a parlé turc toute son enfance alors même que ses parents parlaient arméniens entre eux, sans inculquer la langue à leurs enfants. L'interlocuteur explique ceci du fait que la grand-mère pensait que le turc leur serait plus utile. Il parle turc de temps à autre avec ses frères notamment quand ils ne veulent pas que les autres comprennent.

Le 06-09-07

Il s'agit d'une deuxième rencontre afin de traiter des questions d'actualité de l'informatrice.

Peut-être est-ce une bonne idée de procéder ainsi, surtout avec les personnes âgées, 1er temps : histoire familiale, 2ème rencontre : vécu actuel de l'informatrice et perspectives. A voir.

J'aurai dû poser des questions aux membres de la famille de l'informatrice et l'importance que l'Arménie a pour eux comme pour elle. Pour ces soixante ans le mari (français) lui avait fait dessiner sur son gâteau le mont Arrarat.

Le 22-09-07

Réalisé en présence de mr et mme B. chez leur fille. Je la connais et lui avais demandé si elle voulait bien demander un entretien à ses parents. Ceux-ci ont accepté, leur fille se portant

"garante" en quelque sorte de ma "bonne mentalité".

Comme souvent pour des couples de cette génération (80 ans), le mari prend souvent la parole et se montre impatient lorsque son épouse explique quelque chose. Je dois parfois lui demander d'attendre pour la laisser parler. Ils sont fatigués tous les deux et ont parfois du mal à formuler clairement leurs idées. Je sens qu'il faudrait plus de temps pour sortir du contexte un peu officiel de la rencontre. D'ailleurs en fin d'entretien ils me proposent de revenir sur certains détails si besoin.

Je me rends compte que pour des gens de leur génération la spécificité arménienne n'est pas claire car trop abstraite. Ils ne peuvent apporter de détail ou de réflexion sur ce thème sans que je ne décortique le sujet, ce qui semble les fatiguer. La fille de l'informatrice intervient en fin d'entretien. Plusieurs téléphones sonnent pendant l'entretien et l'on entend les bruits de la maison (enfants qui passent etc.) A la fin, saisissant l'opportunité d'une diffusion de match à la télé, leur fille propose de raccompagner son père chez lui avec un regard entendu vers moi pour que je puisse profiter d'interviewer sa mère plus tranquillement mais celle-ci est déjà fatiguée (après deux heures de discussion déjà !). Malheureusement la discussion continuera entre nous trois (mère fille et moi-même) hors micro et révélera des questions très intéressantes. Mais la fille de l'informatrice ne veut pas être enregistrée.

Je n'ai pas posé les questions suivantes :

- souvenirs de chansons en arménien chantée par les aïeux
- souvenirs du service militaire pour lui
- souvenirs de la naissance des enfants
- solidarité de groupe entre arméniens sur des questions concrètes comme construction maison, préparation fêtes etc.

Je pense qu'à la réécoute je pourrais trouver des dizaines de questions non posées. Je trouve que l'entretien avec les deuxièmes générations sur l'identité est difficile par rapport aux 3ème et 4ème générations qui ont peut-être plus de distance par rapport à la culture arménienne mêlée d'influences marseillaises ou provençales, à son positionnement d'individu par rapport à un groupe identifié. Pour les anciens, la priorité étant peut-être d'enraciner leur vie là où les survivants étaient arrivés ?

Le 23-09-07

L'informateur a 35 ans, issu d'un couple mixte. Il accepte l'entretien parce que je le connais, mais en fin d'interview accepte volontiers d'en parler à d'autres personnes et se révèle militant sur la démarche. L'entretien se fait en présence de sa femme puis de ses enfants en bas âge. Les questions de l'histoire sont assez bien traitées puisque il a hérité d'un cahier écrit par son grand-père arménien racontant son histoire. La partie sur les identités arménien-marseillais et comment elles se manifestent fait visiblement plaisir à l'informateur qui se livre volontiers. La présence de son épouse n'est peut-être pas une bonne idée car les questions sont personnelles et si le conjoint fait une moue particulière pendant les déclarations de l'informateur ce dernier peut changer ses propos.

Les problèmes rencontrés :

- Problème de batterie pour le H4, besoin d'aller acheter en urgence des piles en plein milieu de l'entretien.

Toujours avoir la prise de secteur avec soi !

- Des grands parents qui gardent leurs petits enfants.... très très très bavard.

- Une personne reconnue dans le domaine intellectuel qui pose des problèmes de droits pour la diffusion sur internet. Dans ce cas voir s'il est possible de rayer la mention "internet" sur le contrat.